

**Fonds de soutien des initiatives de participation citoyenne 2024  
Appel à projet du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**

**SEPTEMBRE 2024 - AVRIL 2025**

# **BILAN “PARLEMENT FORESTIER CITOYEN”.**

**Démarche de concertation citoyenne en contribution au processus de charte forestière de territoire sur le massif forestier de Haye.**

Bilan rédigé par Octave Lopès, Service Civique  
Mélia Bijean, alternante BPJEPS-EEDD  
Mise en page Adèle Pianon



# SOMMAIRE.

## **PRESENTATION DU BILAN DU PARLEMENT FORESTIER CITOYEN.**

### **ANNEXE 1 : page 14.**

Synthèse des questions, constats et propositions recueillies durant les réunions publiques.

### **ANNEXE 2 : page 42.**

Bilan global des propositions, constats et questions recueillies durant les réunions publiques.

### **ANNEXE 3 : page 56.**

Présentation des actions de développement de “la culture forestière” : questionnaire et micro-trottoir auprès des étudiants (et animations nature financées par d’autres appels à projets).

### **ANNEXE 4 : page 81.**

Présentation du projet de parcours aménagés pour les PMR en forêt de Haye.

# TABLE DES MATIÈRES.

1. Introduction.....	3
Le massif forestier de Haye.....	3
L'engagement de FLORE 54.....	3
La Charte Forestière de Territoire.....	4
La concertation citoyenne.....	5
Le parlement forestier citoyen.....	6
2. Pourquoi un “parlement citoyen” ?.....	7
3. Qui a rejoint le Parlement Forestier Citoyen ?.....	7
4. Les réunions publiques du Parlement Forestier Citoyen.....	8
5. Bilan des réunions publiques et questionnaires....	9
6. Remerciements à nos partenaires/ accompagnateurs sur le projet.....	10
7. Bibliographie des inspirations pour le construction du Parlement Forestier Citoyen.....	12

## **1. INTRODUCTION.**

### **LE MASSIF FORESTIER DE HAYE.**

Le massif forestier de Haye **couvre une surface de 11 400 hectares de Toul à Nancy**, avec 6 400 hectares de forêt domaniale, 3 600 hectares de forêt communale et le reste de forêts privées et militaires. Il est situé à l'Ouest de Nancy et **s'étend sur 19 communes, réparties sur 3 communautés de communes** (Communauté de Communes Terres Touloises, Communauté de Communes Moselle-et-Madon, Communauté de Communes du Bassin de Pompey) et **la Métropole du Grand Nancy**. L'ONF assure principalement la gestion du massif.

Le massif forestier de Haye est un enjeu majeur pour les communes qui le bordent à tous les niveaux (écologique, économique, social, sociétal, culturel, patrimonial) et incarne parfaitement ce que l'on nomme « **la multifonctionnalité des forêts** ».

Forte de sa place d'une des forêts les plus fréquentées en France (avec plus de 800 000 visiteurs sur le massif forestier et 1 million sur le Parc de loisirs de la Forêt de Haye), ce constat amène à comprendre le besoin de la mise en place d'une **Charte Forestière de Territoire (CFT)** afin d'en concilier tous les usages.

FLORE 54 a souhaité **être force de proposition autour de cette CFT en développant la participation citoyenne**.

### **L'ENGAGEMENT DE FLORE 54.**

La fédération FLORE 54 est depuis longtemps investie **pour la préservation et la protection du massif forestier de Haye**. Elle s'est opposée à différent projets d'artificialisation, a participé à l'élan du projet de la Charte Forestière de 2005, a largement contribué en octobre 2018, avec l'ASP-Forêt de Haye, l'ALPE-Laxou et un collectif de 77 associations, **au classement en « forêt de protection » du massif**.

Par cette nouvelle initiative, FLORE 54 a voulu réaffirmer et pérenniser son engagement pour la préservation de la forêt de Haye.

## **LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE.**

La Charte Forestière de Territoire (CFT) est l'outil de Stratégie Locale de Développement Forestier (SLDF) de la **Loi n°2001-602 du 9 juillet 2001 d'Orientation Forestière (LOF)**.

**L'article L12 du Code Forestier prévoit** leur mise en œuvre : « *Sur un territoire pertinent au regard des objectifs poursuivis, une Charte Forestière de Territoire peut être établie afin de mener un programme d'actions pluriannuel intégrant, le cas échéant, la multifonctionnalité des forêts locales et visant à garantir la satisfaction des demandes environnementales ou sociales particulières concernant la gestion des forêts et des espaces naturels qui leur sont connexes, à contribuer à l'emploi et à l'aménagement rural, notamment par le renforcement des liens entre les agglomérations urbaines et les massifs forestiers, à renforcer la compétitivité de la filière de production, de récolte, de transformation et de valorisation des produits, et à favoriser le regroupement des propriétaires forestiers sur le plan technique ou économique, la restructuration foncière ou encore la gestion groupée au niveau forestier d'un massif forestier* ».

La circulaire ERF/SDF/SDIB/C2001-3004 du 15 février 2001 apporte les modalités de mise en place de la CFT : « *la Charte Forestière de Territoire a légitimement vocation à structurer un projet d'aménagement et de développement durable des territoires ruraux insérant davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social ou culturel* ».

La Charte Forestière est **établie sur la base du volontariat** et a pour vocation de construire un projet partagé qui guidera tous les élus, usagers et acteurs de la zone concernée sur une période déterminée. Elle aboutit à la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel.

## **LA CONCERTATION CITOYENNE.**

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen indique que « **la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration** ». Pourtant, le débat public ne s'est pas imposé rapidement. Les enquêtes publiques apparaissent dans le milieu de l'urbanisme en 1807 mais il faut attendre près de 180 ans plus tard pour voir de nouvelles avancées.

La concertation citoyenne que nous connaissons aujourd'hui trouve ses origines **dans les années 1960 et 1970**, lorsqu'il devient nécessaire de trouver des alternatives à la démocratie participative. En effet, plusieurs projets d'aménagement d'ampleur nationale font face à d'importantes protestations citoyennes, notamment **à Roubaix avec le conflit de l'Alma-Gare (1966-1983)**, ou dans le **Larzac** lorsque, en **1971**, des groupements paysans se forment pour empêcher l'extension d'un camp militaire qui les exproprie de leurs terres agricoles. C'est durant cette période que les premières initiatives de participation citoyenne émergent.

Pour ce qui est des exemples récents, on peut citer les « *Conventions Citoyennes* » (sur le climat en 2019/2020 et sur la fin de vie 2022/2023) et le « *Grand débat national* » organisé à la suite du mouvement des Gilets Jaunes par le président de la République en 2019. Cela n'est cependant pas la méthode privilégiée dans l'Etat de droit français.

D'autres formes de participation citoyenne ont antérieurement existé en France, à l'image des cahiers de doléances durant la Révolution Française et à la suite des manifestations des « gilets jaunes » en 2018. On peut reprendre de nombreux exemples de concertation citoyenne au niveau local, bien plus qu'à l'échelle nationale.

### La concertation citoyenne dans la législation :

- En 1983, la loi Bouchardau généralise l'enquête publique pour les projets d'aménagements susceptibles d'atteindre l'environnement ;

- En 1992, la circulaire Bianco pose le principe d'un débat ouvert au public avant tout grand projet d'aménagement ;
- En 1995, la Commission nationale du débat public (CNDP) est créée par la loi Barnier, dont l'objectif est de garantir le débat public et la participation citoyenne pour tout projet impactant l'environnement ;
- En 2003, la concertation est inscrite dans le code de l'urbanisme.

Le lien fort entre concertation citoyenne et l'environnement peut justifier cette démarche pour la Charte Forestière de Territoire.

### **LE PARLEMENT FORESTIER CITOYEN.**

Inspiré des « *Conventions Citoyennes* », le « Parlement Forestier Citoyen » (PFC) que nous proposons devait réunir des citoyens du périmètre d'action de la CFT prêts à se mobiliser concrètement et sur le long terme en faveur de celle-ci.

**La finalité de celui-ci était de parvenir à un document rassemblant un ensemble de propositions qui sera transmis au Syndicat Mixte et au Comité Exécutif pour aider à la mise en place de la Charte Forestière sur la forêt de Haye.**

## **2. POURQUOI UN « PARLEMENT CITOYEN » ?**

Un **parlement**, dans les Etats démocratiques, **assure la représentation des citoyens**.

FLORE 54, avec ce projet, a souhaité produire une synthèse de propositions par les citoyens et pour les citoyens, regroupant leurs intérêts, leurs désirs, sans question de légitimité liée à l'âge, au métier exercé et/ou à des degrés de compétences/connaissances.

Le projet a deux objectifs essentiels :

- Renouer **avec un dialogue démocratique** où tout le monde est en droit de s'exprimer **dans un cadre défini préalablement** ;
- Elaborer des propositions émanant des citoyens **pour enrichir la rédaction de la Charte Forestière de Territoire de la forêt de Haye** ;

Chacun sera libre de faire valoir ses propositions, ses idées, ses ressentis, et d'échanger avec les autres membres, **avec respect**, tout en faisant preuve de **discernement**.

Contrairement à un parlement composé de personnes élues ou désignées à l'image du Sénat Forestier, dans notre démarche originale, les individus membre du Parlement seront des volontaires. C'est pourquoi nous avons utilisé l'expression « Parlement citoyen ».

## **3. QUI A REJOINT LE PARLEMENT FORESTIER CITOYEN ?**

Le **Parlement Forestier Citoyen** s'est donné pour mission de permettre l'expression de personnes non-encore représentées dans l'élaboration de la Charte Forestière.

De ce fait, pour éviter tout doublon et tout risque qu'une voix puisse peser plus qu'une autre, il a été nécessaire de prendre des précautions pour préserver la multipolarité et l'égalité au sein du débat.

**FLORE 54, et les associations partenaires, n'ont assuré que l'organisation et le suivi du projet.**

Autrement dit, **tout le monde a été invité à rejoindre le Parlement Forestier Citoyen**.

**Il a été possible et il est encore possible de participer à la démarche sans être présent aux réunions :**

- Un questionnaire en ligne est disponible pour s'exprimer sur chacune des thématiques traitées en réunions publiques.

Questionnaire en ligne sur Google Forms : <https://forms.gle/qWnNcFvygz8qQAeLA>

#### **4. LES RÉUNIONS PUBLIQUES DU PFC.**

Une réunion s'est tenue **dans chaque commune concernée par la mise en place de la Charte Forestière de Territoire (CFT)**. Chaque commune a été répartie dans un groupe qui traitait une **thématique en particulier** liée à l'élaboration de la Charte Forestière.

Chacune de ces thématiques découle de l'un des services écosystémiques rendus par le massif par notre projet forestier de Haye. Les services écosystémiques sont au nombre de trois : « **approvisionnement et production** », « **régulation et support** », « **culturel** ».

Ils incarnent ce que l'on nomme « la multifonctionnalité des forêts ».

Pour rappel, la gestion des forêts en France est dite **multifonctionnelle** depuis la loi d'Orientation de la Forêt (9 juillet 2001). Le Code Forestier dispose au **livre Ier Dispositions communes à tous les bois et forêts** à l'article L121-1 : « *La politique forestière a pour objet d'assurer la gestion durable et la vocation multifonctionnelle, à la fois écologique, sociale et économique, des bois et forêts.* »

**Liste des 19 communes concernées** par ce projet : Aingeray, Bois-de-Haye, Chaligny, Champigneulles, Chavigny, Fontenoy-sur-Moselle, Frouard, Gondreville, Houdemont, Laxou, Liverdun, Ludres, Maron, Maxéville, Messein, Neuves-Maisons, Vandœuvre-lès-Nancy, Villers-lès-Nancy, Villers-le-sec.

## **LES THÉMATIQUES ABORDÉES:**

- **Service écosystémique d'approvisionnement et de production** (*gestion forestière, gestion hydraulique et gestion de l'après mine*).
- **Service écosystémique de régulation et de support** (*changement climatique et recherche : enjeux sur le Massif forestier de Haye, préservation de la biodiversité : zones protégées en forêt (ZNIEFF, RBI, zone de tranquillité pour la faune sauvage, Natura 2000, paysages et zones "tampons" (c'est-à-dire les abords immédiats de la forêt...))*).
- **Service écosystémique culturel** (*accessibilité, conflit d'usage, éducation, et sensibilité. Valorisation du patrimoine naturel et historique*).

## **5. BILAN DES RÉUNIONS PUBLIQUES ET QUESTIONNAIRES.**

Les réunions publiques ont réuni **333 participants au total**, avec des grands écarts en nombre de participants en fonction des réunions (de 7 participants à 53 participants, avec de nombreuses réunions entre 10 ou 15 participants).

<b>Groupe 1</b> Gondreville Maron Villey-le-sec	<b>Groupe 2</b> Neuves- Maisons Bois-de-Haye Villers-lès- Nancy	<b>Groupe 3</b> Chaligny Maxéville Fontenoy- sur-Moselle Houdemont*	<b>Groupe 4</b> Laxou Chavigny Ludres	<b>Groupe 5</b> Vandoeuvre- lès-Nancy Aingeray Frouard	<b>Groupe 6</b> Messein Champigneull es Liverdun Houdemont*
Gestion forestière	Gestion hydraulique et de l'après- mine	Changement climatique : enjeux sur le Massif de Haye	Préservation de la biodiversité : zones protégées en forêt	Accessibilité en forêt et conflit d'usage	Valorisation du patrimoine naturel et historique.

\*À la suite de la réunion de Messein qui n'a réuni aucun participant, nous avons fait le choix de changer de groupe la commune de Houdemont afin de rééquilibrer les groupes.

Ce qui nous donne en statistique :

- Moyenne : **17** participants
- Médiane : **15** participants
- Ecart-type : **13** participants

Des valeurs très extrêmes qui s'expliquent par différents facteurs : la communication, la taille et la population des communes, l'intérêt des habitants, la superficie de forêts sur la commune, l'accessibilité de la forêt, l'horaire, les "villages - dortoirs" etc...

En tout, les réunions ont permis de recueillir **139 questions, constats et propositions** (Annexe 2) que nous avons **synthétisés** pour permettre une utilisation plus concrète des éléments par les décideurs (Annexe 1). Notre questionnaire diffusé a touché **34 participants**. Le questionnaire des étudiants de l'IAE à destination des jeunes adultes a atteint **150 participants** (Annexe 3).

On peut donc estimer à **517 personnes touchées** par la démarche de concertation citoyenne, si l'on additionne les trois données.

## 6. REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES/ ACCOMPAGNATEURS. LES FINANCEURS :

- Le Département de Meurthe-et-Moselle par l'Appel à Projet « Fonds de soutien des initiatives de participation citoyenne 2024 » ;
- La Métropole du Grand Nancy et la DREAL-Grand Est dans le cadre des financements habituels de la Fédération.

**Merci aux élus des communes qui nous ont accueillis dans leurs communes à titre gracieux pour 17 d'entre elles (hors Ludres et Maron).**

### LES ACCOMPAGNATEURS

- Le Syndicat Mixte de la Forêt de Haye;
- L'Association de Sauvegarde et de Promotion de la Forêt de Haye (ASP-Forêt de Haye) ;

- L'agence territoriale de Meurthe-et-Moselle de l'Office National des Forêts (ONF) ;
- Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF – Grand Est) ;
- L'Association des Communes Forestières de Meurthe-et-Moselle (COFOR54) ;
- Le collectif Des Hommes et des Arbres (DHDA) ;
- L'IFSA-France (International Forestry Students' Association - France).

### **LES INTERVENANTS ET INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS**

- Mme. Kanza Omari, directrice (Syndicat Mixte de la forêt de Haye) ;
- Mme. Anais Oddi, chargée de mission « Charte Forestière de Territoire » (Syndicat Mixte de la forêt de Haye) ;
- M. Christophe Noel, adjoint au directeur de l'agence territoriale de Meurthe-et-Moselle (ONF), chargé de communication ;
- Mme. Chantal Lemoine, responsable de l'Unité Territoriale « Forêt de Haye et Grand Couronné » (ONF) ;
- Mme. Laurie Muller, ingénierie responsable SIG (CNPF-Grand Est) ;
- M. Jean-François Freund, responsable de la Meurthe-et-Moselle (CNPF-Grand Est) ;
- M. Julien Fiquepron, ingénieur forêts, eaux et sols (CNPF) ;
- M. René Denille, vice-président (COFOR54) ;
- Marcelle Gauzelin, président (Sauvons nos coteaux) ;
- Paul Cholot, président (Association pour la préservation de la Maison Forestière de Bellefontaine).

Nous remercions aussi particulièrement Matthias Engel, Fanja Rakotomaniraka, Camille Beaudouin Justine Pierson, services civiques, et Mokthar Douib, stagiaire à FLORE 54 pour leurs aides à la préparation des réunions publiques, durant les réunions publiques et/ou sur la communication.

**Le 2 avril à la Salle des Adjudications de Toul** a eu lieu une table-ronde organisée par l'Association Touloise pour la Préservation du Cadre de Vie (ATPCV) avec des acteurs de la filière forêt-bois sur la question de la biomasse ligneuse comme source énergétique, adaptation des forêts lorraines face au changement climatique, futur de la filière forêt-bois...

Elle a fait suite au **ciné-débat au Citéa de Toul du 18 mars** à partir du film « **La forêt française en quête d'avenir** » de Camille Geoffray et de l'intervention de Maxence Arnould, ingénieur forestier à AgroParisTech. Ces deux évènements ont fait partie du même cycle autour de la problématique « **La forêt Lorraine, quel avenir ?** ».

**La table-ronde s'inscrit dans la démarche du Parlement Forestier Citoyen. FLORE 54 en est la co-organisatrice et partenaire de l'évènement au côté de Lorraine Nature Environnement (LNE) et de Libre Forêt.**

#### **ORGANISATION D'UNE RÉUNION DE RESTITUTION ET CRÉATION D'UN SUPPORT DE SYNTHÈSE À DIFFUSION LARGE.**

Pour ce qui est de la finalisation de la démarche, une réunion de restitution est en train d'être organisée avec le Syndicat Mixte de la forêt de Haye **afin de réunir les instances déjà existantes de la Charte Forestière**, celle-ci est **ouverte au grand public**.

Nous avons **également réalisé l'impression de 2 000 exemplaires d'un livret de seize pages** reprenant le bilan global de la démarche du Parlement Forestier Citoyen à destination du grand public.

#### **7. BIBLIOGRAPHIE DES INSPIRATIONS POUR LA CONSTRUCTION DU PARLEMENT FORESTIER CITOYEN.**

- Modalités, origines et historiques des concertations citoyennes : [Esprit des sens, La Concertation Publique / Etat d'Esprit Stratis, Participation Citoyenne.](#)

- Formations : [Institut de concertation de la participation citoyenne.](#)
- Les Réunions Publiques : [FRANCOM, L'organisation et l'animation de réunions publiques.](#)
- Les processus de construction des concertations : [Le Blog territorial, 9 méthodes de concertation pour tous vos projets.](#)

Exemples issus de l'article ci-dessus :

#### **« Le processus Delphi.**

*Cette forme concertative a été imaginée pour permettre une confrontation constructive d'opinions, en dehors d'un débat en face à face plutôt stérile.*

*Les participants complètent (individuellement) un questionnaire puis reçoivent ensuite collectivement une information sur les réponses. Ils sont dès lors confrontés à d'autres opinions. Ils doivent alors remplir une nouvelle fois le même questionnaire en expliquant leur opinion. Ils sont bien entendus autorisés à changer d'avis entre les deux questionnaires. Ce processus est répété, l'idée étant que chaque opinion divergente puisse exprimer les bases de sa réflexion. En général le consensus s'accroît à chaque tour.*

#### **Le festival technologique.**

*Le festival technologique est un événement public accessible. Il vise à engager un dialogue avec le public le plus large possible avec des formes pédagogiques multiples : information, divertissement, jeu, activités. Le festival technologique fournit au sujet abordé une très grande visibilité sociale.*

#### **Le world café.**

*Le world café est un processus très créatif qui vise à faire travailler autour d'une table dans de petits groupes des participants qui vont changer régulièrement de groupe de discussion. Le sujet reste à la table avec 1 participant qui résume aux nouveaux venus les prises de paroles précédentes qui s'enrichissent alors des nouvelles conversations. Très convivial, le world café s'organise dans une ambiance chaleureuse et nécessairement volubile. Les principales idées sont résumées à la fin du world café ou lors d'une assemblée plénière des participants. »*

# ANNEXE 1 : PARLEMENT FORESTIER CITOYEN - CONCERTATION CITOYENNE SUR LE MASSIF FORESTIER DE HAYE.

*Document à l'intention des décideurs.*

Ce document présente une synthèse à partir de l'ensemble des constats, propositions et questions recueillis au cours des 19 réunions publiques.  
Cf. Annexe 2.

## TABLE DES MATIÈRES.

Parlement Forestier Citoyen - Concertation citoyenne sur le massif forestier de Haye.....	15
Gestion forestière.....	15
Gestion de l'eau.....	20
Changement climatique et recherche : enjeux sur le massif forestier de Haye...	21
Préservation de la biodiversité : zones protégées en forêt de Haye.....	23
Accessibilité en forêt, conflits d'usages et éducation.....	24
Valorisation du patrimoine naturel et historique.....	27
Projets plébiscités au cours des réunions publiques. ....	28
Bibliographie : « Les Brigades Vertes ».....	31

## GESTION FORESTIÈRE.

Constats citoyens.	Propositions citoyennes.	Nuances/ précisions à apporter.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dégradations des sols par les engins (entreprises peu consciencieuses).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limiter la taille des cloisonnements et leurs nombres.</li> <li>Utiliser des chevaux pour le débardage là où c'est possible (ex : la commune de Vandoeuvre le fait sur ses 60 hectares de forêt communale)</li> <li>Réduire la taille des engins forestiers.</li> </ul>	<p>La mise en place de cloisonnement permet de centraliser les passages à un seul et même endroit. Ceux-ci peuvent être jugés comme non-esthétiques et comme des atteintes à la biodiversité par le grand public.</p> <p>Les entreprises ont l'obligation légale de remettre en état après la fin du chantier forestier, sinon l'ONF applique une clause pénale (stipulation contractuelle par laquelle une partie au contrat s'engage à payer à son cocontractant une certaine somme prévue de manière forfaitaire en cas d'inexécution de ses obligations. Article 1231-5 du code civil.)</p> <p>Les problématiques de tassemement de sol peuvent être pris en compte par des études de l'INRAE ou alors dans le Rendez-Vous Technique de l'ONF<sup>1</sup>n°81 .</p>

Etudes INRAE :

<https://www.inrae.fr/actualites/gestion-durable-sols-foret-lancement-lapplication-mobile-eval>

<sup>1</sup>[https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S034181622300632X?via%3Dihub\\*](https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S034181622300632X?via%3Dihub*)

Rendez-vous techniques de l'ONF - n°81

## **GESTION FORESTIÈRE.**

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
		<p>La méthode de débardage à cheval, bien que plus écologique et douce pour les sols, ou l'écosystème forestier rencontre différentes limites :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le manque de travailleurs, peu de personnes pratiquent le débardage par des chevaux,</li><li>• Le coût élevé de l'opération qui ne la rend pas rentable ;</li><li>• La surface et le terrain, il n'est pas possible de faire du débardage à cheval partout.</li></ul> <p>Bien que certaines de ces interrogations soient légitimes, il a été rappelé que la Charte Forestière ne peut pas imposer des normes réglementaires sur l'exploitation forestière. Ce sont des problématiques à l'échelle nationale de la filière forêt-bois. Cependant, il a été indiqué durant ces réunions publiques que ces remarques allaient être remontées à FIBOIS Grand Est.</p>

## GESTION FORESTIÈRE.

Constats citoyens.	Propositions citoyennes.	Nuances/ précisions à apporter.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception d'une artificialisation de la forêt : plus de « trop de coupe » sur la forêt, moins de coupes excessives (coupes à blanc), surexploitation du bois</li> <li>• Le déclin par forêts ou par massifs lié à différents facteurs (dérèglement climatique, maladies, pressions cynégétiques) ne paraît pas être suffisamment pris en compte.</li> </ul>	<p>Besoin de transparence avec l'organisme gestionnaire (ONF).</p>	<p>Selon les données de la DRAAF Grand- Est, sur la période 2018 - 2022, la production biologique de bois en Meurthe-et-Moselle est de 967 milliers de m<sup>3</sup> par an. Pour ce qui est de la récolte, tout type de bois confondu (bois d'œuvre feuillus, bois d'œuvre résineux, bois de trituration feuillus, bois de trituration résineux, autre bois d'industrie et bois énergie), sur la même période de 737 milliers de m<sup>3</sup>. On récolterait donc moins que l'accroissement naturel.</p> <p>Cependant, les pratiques de gestion décriées dans d'autres régions en France (Ouest de la France, Morvan ou Creuse plus récemment avec le projet d'usine à granulés de Biosyl à Guéret) parviennent aux habitants des territoires qui semblent alors accroître leur vigilance quant à la reproduction de telles pratiques sur leur territoire.</p>

## GESTION FORESTIÈRE.

Constats citoyens.	Propositions citoyennes.	Nuances/ précisions à apporter.
		<p>Le contexte du département de Meurthe-et-Moselle, et par extension de la région Grand-Est, majoritairement composé de forêts publiques et donc gérées par l'ONF, à l'inverse de la référence nationale permet d'appréhender ces phénomènes autrement. La communication entre L'ONF et les territoires révèle une moindre complexité qu'entre propriétaires privés et les locaux.</p> <p>Le choix d'une gestion forestière transforme le territoire et les modes de vie qui s'y rattachent, au niveau territorial, il est possible de poser un cadre de relations cordiales afin de trouver des compromis.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Inquiétudes sur les pratiques industrielles (centrales à biomasse).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de transparence, soutien à une filière forêt-bois durable, lisible et attractive avec une transparence sur les volumes consommés.</li> </ul>	<p>Certaines associations appuient sur la nécessité de questionner la valorisation de la biomasse forestière comme forme d'énergie renouvelable.</p>

## **GESTION FORESTIÈRE.**

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Méconnaissance du rôle des forestiers et manque de reconnaissance des techniciens forestiers ;</li><li>• Perte d'intérêt des jeunes pour la filière forêt-bois ;</li><li>• Pressions juridiques sur les gestionnaires liés aux coupes de bois.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mieux faire connaître les métiers forestiers, mieux communiquer sur la filière forêt-bois et la gestion forestière ;</li><li>• Former les habitants volontaires à l'affouage.</li></ul>	Les citoyens formulent aussi de grandes inquiétudes sur la possibilité de maintenir la production de bois en France, et donc de pérenniser sur le long terme la filière forêt-bois (+ de 400 000 emplois).

## GESTION DE L'EAU.

Constats citoyens.	Propositions citoyennes.	Nuances/ précisions à apporter.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Substances polluantes non analysées ;</li> <li>Les bassins anti-pollution de l'A31 et l'A33 ne sont pas aux normes (questionnement autour des eaux de surface qui alimentent le vallon de Bellefontaine (risque de pollution par débordement).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Études renforcées, mise aux normes des bassins, suivi de la qualité de l'eau ;</li> <li>Études sur zones sensibles, décharges des villes et villages, sites militaires, munitions de chasse, déchets...</li> </ul>	
Mauvaise infiltration des eaux, sols tassés.	Former les conducteurs aux kits antipollution sur travaux forestiers.	
Zones humides peu valorisées.	Créer/protéger mares et ornières en forêt, sensibiliser à la biodiversité liée à l'eau et aux milieux humides.	
Ressource mal connue du public.	Communiquer sur l'origine forestière de l'eau, comprendre le fonctionnement global des écosystèmes pour éviter des agissements pernicieux (type dépôts sauvages).	

## CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RECHERCHE : ENJEUX SUR LE MASSIF FORESTIER DE HAYE

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
Dépérissement généralisé, sécheresses, chutes d'arbres, sols dégradés.	Sensibiliser aux effets du changement climatique.	
Inquiétudes face au manque de données et d'études.	Créer un pôle scientifique, poursuivre les expérimentations.	<p>En soit, par l'intermédiaire de l'INRAE Nancy-Champenoux, AgroParisTech, la Faculté de Sciences et notamment l'UMR Sylva, les recherches existent.</p> <p>Cependant, le grand public en a peu conscience.</p>
Perceptions contrastées sur l'adaptation des forêts au changement climatique : laisser faire ou adapter, mais bonnes réceptions des projets menés par l'ONF.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion différenciée et adaptée ;</li> <li>• Encourager la régénération naturelle ;</li> <li>• Continuer les expérimentations.</li> </ul>	<p>Deux dispositifs mis en place par l'ONF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ilot d'avenir (Villers-lès-Nancy), migration assistée.</li> <li>• Projet "nomades" (1 hectare), tester l'adaptation au changement climatique : Hêtre commun, du Sapin de Bornmüller, du Calocèdre ou du Chêne Pubescent.</li> </ul>

## **CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RECHERCHE : ENJEUX SUR LE MASSIF FORESTIER DE HAYE**

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
Risques accrus liés au climat et à l'urbanisation.	Plans de prévention, pare-feu, sécurisation des zones urbanisées.	Cet enjeu commence à être pris en compte autant au niveau des territoires qu'au niveau national. En effet, la « Stratégie Nationale de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies » est en train d'être élaborée. Même si le risque n'est pas encore présent en Meurthe-et-Moselle, le département est notifié comme « Territoires d'extension de risque ».

## PRÉServation de la BIODIVERSITÉ : ZONES PROTÉGÉES EN FORêt DE HAYE.

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inquiétude sur la perte de biodiversité ;</li> <li>• Surfréquentation, dérangement de la faune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des zones de quiétude, nouvelles RBI, zones ASPAS ;</li> <li>• Créer des zones d'ensauvagement et de libre évolution sur des secteurs ayant un faible intérêt économique (pente importante, sol pauvre...) ;</li> <li>• Préserver les ornières et zones humides.</li> </ul>	<p>La libre évolution existe déjà en forêt de Haye avec la Réserve de Biologie Intégrale (RBI) des Fonds de Monvaux / les Ilots de Sénescences.</p>
Absence de contrôle des engins motorisés (quads/motos).	Proposer des circuits alternatifs et réglementés pour engins motorisés en dehors de la forêt.	
Absence de passages faunistiques au-dessus des autoroutes, fragmentation écologique.	Créer des passages pour la faune, restaurer les trames vertes et bleues.	
Absence ou faiblesse de suivi scientifique sur les impacts.	Mener des études régulières (sonores, éthologiques, suivis des corridors écologiques), évaluer les zones protégées.	
Besoin de pédagogie environnementale.	Sensibiliser via des panneaux, des animations.	

## ACCESSEURITÉ EN FORêt, CONFLITS D'USAGES ET ÉDUCATION.

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
Nombreux comportements illicites (engins motorisés, chiens non-tenus en laisse, VTT hors sentier).	Créer une brigade verte / police forestière, appliquer des sanctions plus sévères.	L'idée d'une Brigade Verte est plébiscitée par le réseau de FLORE 54 depuis plusieurs années. La Fédération l'a proposé en débat durant ces réunions publiques.  Force est de constater qu'elle a émergé également sans qu'un représentant de la fédération ne la porte au débat sous des noms différents.  En aide à la décision, nous proposons une Bibliographie sur les Brigades Vertes.
Déchets sauvages (dont amiante), mauvaise coordination entre acteurs.	Renforcer le contrôle, centraliser les signalements, améliorer la coordination des institutions (déchetterie communauté de communes).	L'ONF dépense 10 000 euros pour gérer les déchets, et 20 000 euros pour traiter les dépôts de déchets amiantés par an.
Chemins dégradés par véhicules motorisées, vélos ou engins d'exploitations forestières	Mieux identifier, aménager, signaler les chemins ; transmettre les infos aux structures gestionnaires.	

## ACCESSEURITÉ EN FORÊT, CONFLITS D'USAGES ET ÉDUCATION.

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
Chasse conflictuelle avec les autres usages, trop d'agrainage.	Interdire l'agrainage, interdire la chasse le dimanche, rendre les informations accessibles plus facilement, trop de chemins non-matérialisés pour que les chasseurs puissent apposer des panneaux partout.	<p>La Chasse en forêt domaniale est quasiment inexistante les week-ends De plus, l'information est trouvable sur le site de l'ONF : et l'information doit être signalée en forêt par des panneaux.</p> <p><u><a href="#">Réglementations de la Chasse en forêt domaniale.</a></u></p> <p>Cela est différent pour les forêts communales et privées, où les associations de chasse doivent mettre en ligne leurs jours de chasse (site de la <u><a href="#">Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe-et-Moselle</a></u> (difficilement accessible) / Site des communes / Tableaux d'affichage à l'entrée des forêts / Signalisation en forêt).</p>

## ACCESSEURITÉ EN FORÊT, CONFLITS D'USAGES ET ÉDUCATION.

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
Manque de repères et compréhension de la réglementation en forêt.	Créer une charte du promeneur, site d'informations centralisées, cartes avec numéros de parcelles (ne sont plus présentes sur les cartes IGN), panneaux pédagogiques.	
Besoin d'éducation dès le plus jeune âge.	Développer la culture forestière, jeux éducatifs, événements, sentiers pédagogiques, manifestations en forêts.	
Difficile de différencier forêts domaniales, privées, communales.	Clarifier, apposer logos/repères visibles.	
Fréquentation non mesurée, conflits d'usages (randonneurs, cavaliers, chasseurs, VTT, etc.).	Mettre en place un compteur de visiteurs, créer un « Observatoire de la forêt de Haye » (centralisation et suivi global des informations sur le massif forestier).	

## VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE.

<b>Constats citoyens.</b>	<b>Propositions citoyennes.</b>	<b>Nuances/ précisions à apporter.</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de valorisation du patrimoine forestier ;</li> <li>• Patrimoine historique et naturel peu visible ou mal identifié, patrimoine archéologique peu valorisé ;</li> <li>• Faible transmission culturelle autour de la forêt.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un musée ou une maison de la forêt (culture forestière, climat, biodiversité) au Parc de Loisirs de la forêt de Haye ;</li> <li>• Créer une « Cité des sciences sylvicoles » pour sensibiliser aux cycles forestiers ;</li> <li>• Permettre l'accès des scolaires à la forêt pour découvrir biodiversité et histoire (forêt pédagogique).</li> </ul>	<p>La question du devenir de la Maison de Bellefontaine interroge beaucoup les citoyens.</p>
Valorisation paysagère engagée sur certains territoires (sentiers, boucles).	Installer des panneaux d'information sur l'histoire, la nature et créer des sentiers avec une charte graphique commune.	
Manque de coordination dans l'offre touristique liée au massif.	Développer une offre touristique cohérente à l'échelle du massif, centraliser l'information sur un site Internet.	
Volonté citoyenne de labellisation.	Labelliser la forêt de Haye « Forêt d'exception ».	

**PROJETS PLÉBISCITÉS AU COURS DES RÉUNIONS PUBLIQUES.**  
**Centre de sensibilisation aux enjeux forestiers sur le massif forestier de Haye.**

---

**ENJEUX IDENTIFIÉS.**

- Créer une culture forestière accessible à tous ;
- Mieux faire comprendre les enjeux écologiques et climatiques liés à la forêt ;
- Valoriser le patrimoine naturel et historique du massif forestier de Haye ;
- Offrir un espace commun de rencontre, d'apprentissage et d'échange.

---

**OBJECTIFS.**

- Sensibiliser le grand public, les scolaires et les habitants du territoire.
- Transmettre des connaissances scientifiques, des historiques et des techniques.
- Impliquer, favoriser les liens entre institutions, chercheurs et citoyens.
- Observer, créer un lieu de suivi et de veille sur le massif forestier.

---

**FONCTIONS PROPOSÉES.**

<b>Types d'espace.</b>	<b>Fonctions.</b>
Espace permanent.	Expositions interactives sur la sylviculture, le changement climatique, les arbres emblématiques, les métiers de la forêt, les saisons, les animaux, la flore etc...
Salle pédagogique/ atelier.	Activités pour enfants, classes vertes, animations naturalistes, sciences participatives (observation, bricolage nature...).

## FONCTIONS PROPOSÉES.

Types d'espace.	Fonctions.
Espace « Mémoire et Patrimoine ».	Histoire de la forêt de Haye (usages, exploitation, légendes), objets archéologiques trouvés en forêt.
Centre de ressources/ documentation.	Ouvrages, maquettes, cartes, supports audio-visuels.
Espace temporaire/ expo itinérante.	Pour actualiser régulièrement les thématiques ou accueillir des projets extérieurs (ONF, associations, musées partenaires, écoles, universités...).
Zones pour séminaires, conférences.	Permettre aux scientifiques et professionnels d'échanger, faire des restitutions au grand public d'études, etc...

---

## IDÉES DE LOCALISATION.

- **Zones de loisirs du massif forestier de Haye** (accessibilité, centralité).
  - **Ancien centre de formation nationale de l'ONF (Velaine-en-Haye)** : à réhabiliter ?
- 

## CIBLES PRIORITAIRES.

- Ecoles, centres de loisirs ;
- Familles, randonneurs, citoyens curieux ;
- Etudiants, chercheurs, professionnels de la filière forêt-bois ;
- Associations naturalistes et acteurs du territoire dont les collectivités.

---

## FONCTIONS PROPOSÉES.

Types d'espace.	Fonctions.
Espace « Mémoire et Patrimoine ».	Histoire de la forêt de Haye (usages, exploitation, légendes), objets archéologiques trouvés en forêt.
Centre de ressources/ documentation.	Ouvrages, maquettes, cartes, supports audio-visuels.
Espace temporaire/ expo itinérante.	Pour actualiser régulièrement les thématiques ou accueillir des projets extérieurs (ONF, associations, musées partenaires, écoles, universités...).
Zones pour séminaires, conférences.	Permettre aux scientifiques et professionnels d'échanger, faire des restitutions au grand public d'études, etc...

---

## IDÉES DE LOCALISATION.

- **Zones de loisirs du massif forestier de Haye** (accessibilité, centralité).
- **Ancien centre de formation nationale de l'ONF (Velaine-en-Haye)** : à réhabiliter ?

---

## CIBLES PRIORITAIRES.

- Ecoles, centres de loisirs ;
- Familles, randonneurs, citoyens curieux ;
- Etudiants, chercheurs, professionnels de la filière forêt-bois ;
- Associations naturalistes et acteurs du territoire dont les collectivités.

**BIBLIOGRAPHIE « LES BRIGADES VERTES ».****Qu'est-ce qu'une « Brigade Verte » ?**

Source : [Brigade Verte - Kaysersberg Vignoble](#)

Les brigades vertes ou brigade environnement sont de nouvelles unités créées récemment dont les agents sont chargés de contrôler, vérifier, sensibiliser et éventuellement verbaliser les atteintes environnementales en milieu urbain comme rural.

La lutte contre l'incivisme environnemental est une partie de la protection et la préservation de l'environnement qui est une préoccupation grandissante dans l'esprit des citoyens au même titre que le réchauffement climatique. Ces nouvelles unités mènent un combat indispensable dans cette lutte quotidienne, et mènent des actions importantes en matière de prévention et de répression. Dépôts d'ordures sauvages, de végétaux, d'immondices, la lutte contre les bruits de voisinage, les risques incendies, les vidanges de véhicule, le contrôle de l'entretien des parcelles, les haies débordantes et les problématiques liées aux nuisibles (moustiques, frelons), l'ambroisie... C'est une nouvelle composante de la sécurité publique au sein des mairies qui ont décidé de s'attaquer à ces problèmes. L'accent est mis sur la prévention, mais ces agents ont également la possibilité de verbaliser en cas de récidive.

## **LES EXEMPLES DE LA « BRIGADE VERTE » EN FRANCE.**

---

### **Brigade Verte d'Alsace.**

#### **LES MISSIONS**

Les missions de la Brigade Verte tournent autour de la prévention, en corrélation avec les principales administrations de l'Etat (police, gendarmerie, pompiers, DDT, DREAL, OFB, ONF etc) et autre institutions locales (Conseil Départemental, Mairies, Communautés de Communes, etc).

Sous l'autorité des Maires, les Gardes Champêtres de la Brigade Verte interviennent essentiellement pour les missions suivantes :

- Surveiller les forêts et les voiries,
- Faire appliquer les règlements de police et de circulation,
- Contrôler les activités de chasse et de pêche,
- Gérer les animaux en errance,
- Lutter contre la pollution, les feux, les bruits et les nuisances diverses,
- Éviter les constructions sans permis et les infractions au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

#### **→ Des missions de contrôle et de police.**

Les Gardes Champêtres effectuent des contrôles relatifs à la police de la chasse et à la police de la pêche. Ils travaillent en relation avec l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

La Brigade Verte est impliquée en tant que référent au niveau des réseaux « Castors », « Loups » et « Lynx ». La Brigade Verte fait également fonction de sentinelle sur le Département du Haut-Rhin, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, pour le repérage de présence de l'ambroisie à feuilles d'armoise.

#### **→ Des missions d'information, d'éducation et de sensibilisation au respect des espaces naturels.**

L'information, la sensibilisation et l'éducation comptent parmi les missions essentielles de la Brigade Verte.

Au cours d'interventions dans le cadre scolaire ou tout simplement dans le contact quotidien avec les usagers des espaces naturels, les Gardes Champêtres ont l'occasion de rappeler les réglementations en vigueur.

→ **Des missions diverses.**

- Préserver, gérer et soigner la faune sauvage,
- Lutter contre les dépôts sauvages d'ordures,
- Éviter les errances d'animaux domestiques,
- Éviter les pollutions des feux intempestifs,
- Surveiller les activités de pêche et de chasse,
- Participer à l'éveil scolaire en matière d'environnement,
- Prévenir les pollutions diverses des sites naturels,
- Lutter contre les vols en collaboration avec les forces de l'ordre,
- Assister les usagers de la route,
- Protéger les accès des sites naturels,
- Faire respecter les règles de circulation et de stationnement.

→ **La Brigade Verte Alsace effectue une lutte spécifique contre les moustiques.**

Compétence du Conseil Départemental, la lutte contre les moustiques dans le Haut-Rhin a été confiée à la Brigade Verte depuis 2000.

A grande échelle (marais), l'équipe de spécialistes de la Brigade Verte procède manuellement ou par hélicoptère à l'épandage d'un produit d'origine biologique, le Bti, pour lutter efficacement contre les moustiques. Le Bti détruit spécifiquement les larves des moustiques en minimisant l'impact sur l'environnement.

## **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Des services et partenariats pour la protection de l'environnement.

→ **Les oiseaux et autres animaux protégés : un partenariat actif pour leur protection.**

En partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace, la LPO et SNA (Sentinelles Nature Alsace), les Gardes Champêtres de la Brigade Verte récupèrent et assurent le transport des oiseaux blessés et les espèces protégées vers le centre de soins.

### **→ Les batraciens : protéger et préserver les amphibiens.**

Participation active à la campagne de protection des batraciens mise en place par la Collectivité Européenne d'Alsace :

- En assurant ou coordonnant les relevés des animaux sur des dispositifs de protection mis en place le long des routes (départementales et communales) durant la période de migration,
- En effectuant des animations de découverte du monde des amphibiens.

### **→ Ambroisie et Berce du Caucase.**

Participation active à la lutte contre ces plantes exotiques envahissantes, allergisantes et dangereuses pour la santé de la population en :

- Faisant appliquer la réglementation de destruction obligatoire (pour l'ambroisie) par arrachage, broyage et désherbage si possible thermique,
- Repérant les nouvelles stations,
- Assurant le suivi de l'évolution des stations déjà connues.

## **PANELS DES MISSIONS EN ALSACE**

- Dégagement de routes pour donner suite à des épisodes venteux obstruant les voies de circulation,
- Intervention en qualité de primo-intervenants lors d'un accident de la circulation routière : régulation de la circulation pour éviter un suraccident,
- Intervention en complémentarité des sapeurs-pompiers pour la prise en charge d'un berger belge malinois dans un bâtiment désaffecté,
- Surveillance des marchés de Noël : patrouilles équestres...

## **A RIEDISHEIM (HAUT-RHIN)**

### **→ Dépôts d'immondices.**

Souvent les premiers sur place, les Gardes Champêtres font les premières investigations.

Cela peut déboucher sur le nettoyage complet des lieux par l'auteur du dépôt, assorti d'une amende.

### → Animaux.

Il faut différencier les interventions concernant les animaux sauvages de celles concernant les animaux domestiques. En effet, ils n'ont pas le même code d'identification.

- Les animaux sauvages blessés à la suite d'une collision avec un véhicule ou égarés dans un jardin peuvent être capturés par les Gardes Champêtres et relâchés dans un endroit approprié. La Brigade Verte peut également faire appel à un vétérinaire ou à une association habilitée (LPO, Sauvegarde Faune Sauvage, etc.) pour lui prodiguer les premiers soins ou encore faire appel au Garde-Chasse local.
- Les animaux domestiques communs (chiens, chats...) et depuis quelque temps des nouveaux animaux de compagnie (serpents, furets, iguanes...) peuvent être trouvés errants ou mal soignés. Les Gardes de la Brigade Verte sont formés et équipés pour la capture de ces animaux et travaillent notamment en collaboration avec la SPA.

### → Nuisances.

Les Gardes de la Brigade Verte font souvent office de médiateurs pour résoudre des problèmes de nuisance. Celles-ci peuvent être olfactives (fumées, peinture, fumier...), sonores (musique, cris, aboiements, machines...) ou encore visuelles. Il en va du civisme de chacun pour une cohabitation pacifique, en milieu rural comme en milieu urbain.

### → Dégradations et vols.

Lors de leurs patrouilles, les agents de la Brigade Verte peuvent observer des actes malveillants ou constater des dégradations sur des biens publics (mobilier urbain, bâtiments, chemins...) ou privés (clôtures, champs, bornes...).

### → Chasse.

Le Garde Champêtre est compétent en matière de chasse. Il peut procéder au contrôle des permis, des bracelets apposés sur le gibier abattu, à la mise en place des panneaux réglementaires lors des battues...

### → **Voirie.**

La principale infraction relevée dans ce domaine est l'occupation illégale de l'espace public :

- Tas de sable,
- Carcasses de voitures,
- Stationnement abusif...

### → **Pollutions.**

Les agents de la Brigade Verte font souvent confrontation à des atteintes à l'environnement :

- Pollutions de cours d'eau causées par des hydrocarbures, du lisier, des pesticides...
- Pollutions atmosphériques causées par des feux de matières plastiques, de polystyrènes ou toute autre matière dégageant des substances dangereuses pour la santé et pour l'environnement.

La rapidité de la recherche de la cause et de l'auteur d'une pollution est primordiale en matière de protection de l'environnement et les sanctions peuvent être lourdes.

### → **Forêts.**

La Brigade Verte procède, en collaboration avec l'ONF, à une surveillance régulière du domaine forestier. Les gardes peuvent relever diverses infractions au code forestier : circulation illicite de véhicules, feux, vol de bois...

### → **Pêche.**

Au même titre que pour la chasse, les Gardes Champêtres ont l'habilitation à contrôler les cartes de pêche, le nombre et la taille des prises, les lignes et appâts employés... La Brigade Verte est désormais partenaire de la Fédération de Pêche du Haut-Rhin pour la surveillance des cours d'eau des associations de pêche.

## → Feux.

Tout au long de l'année et plus particulièrement en période de sécheresse, les Gardes Champêtre sont extrêmement vigilants quant aux feux en milieu rural qui constituent souvent un risque menaçant les riverains, la faune et la flore. L'écobuage (débroussaillage par le feu), interdit par Arrêté Préfectoral, est une cause fréquente de feux en milieu rural.

---

## Brigade Verte de Cenon (Gironde).

La brigade verte a en charge la surveillance du domaine public et la lutte contre les incivilités en matière de salubrité publiques. Elle sillonne les rues dans une logique de prévention et de sensibilisation au respect de notre cadre de vie commun.

La brigade verte s'occupe de tout ce qui relève de la salubrité publique : de la déjection canine au tas d'encombrants, en passant par le jet de masque dans la rue, le sac poubelle déposé à côté du container, le bidon de produit toxique abandonné dans un parc, etc...

## → Informer, conseiller, verbaliser.

Pour soutenir les pratiques responsables et respectueuses, la brigade verte a une **mission de prévention, de médiation, d'information auprès des habitant·e·s**. Elle est rejoints dans cette tâche par une équipe d'ambassadeurs de la propreté engagés dans un service civique. La brigade verte participe au déploiement du plan propreté développé par la ville.

La brigade verte est également **le relais et l'interlocuteur des nombreux partenaires de la ville**, afin de mieux coordonner les actions entreprises par chacun : services de la collectivité (Pôle Proximité, démocratie locale et citoyenne, cellule transition écologique et citoyenne, ville propre, etc.), bailleurs sociaux, syndics, commerces, écoles, etc.

Si la prévention est le médium privilégié, **en cas de constatation d'infraction, ces agents seront amenés à verbaliser les contrevenants.**

Les agents brigade verte sont sous le statut de garde particulier communal. Ils ont l'agrément de la Préfecture et sont assermentés par le Procureur de la République.

**Leurs patrouilles s'effectuent avec l'appui de la Police municipale.**

→ **Des compétences complémentaires.**

Rattachée à la direction Cadre de vie – Espaces verts et naturels, la Brigade Verte repose sur **trois agents formés et assermentés**.

Le responsable du service, a précédemment exercé au sein du service propreté. Cette expérience lui donne une **expertise de terrain** concernant les dysfonctionnements, les points récurrents de dépôts sauvages, les incivilités les plus fréquentes. Il est accompagné de 2 agents assermentés.

Les ambassadeurs de la propreté jouent un rôle pédagogique et de sensibilisation auprès des scolaires, des commerces, de la population en général. Leur jeunesse et leur enthousiasme inspirent la sympathie et le contact spontané.

---

**Brigade Verte de Saint-Mandé (Val-de-Marne).**

Sa mission est de signaler les problèmes de propreté, de sensibiliser les particuliers aux bons comportements et si besoin, de verbaliser les contrevenants aux règles relatives à la préservation de notre cadre de vie ou portant atteinte à la propreté de nos rues.

Il faut voir ces agents comme des ambassadeurs du vivre-ensemble mais hélas, la sanction fait aussi partie de la pédagogie. Ainsi, les jets de détritus sur la voie publique (masques, mégots, mouchoirs, papiers...), le non-respect des règles de collectes des déchets, ou encore la négligence des propriétaires de chiens seront dorénavant sanctionnés.

**À titre d'exemples :**

- 68€ d'amende + des frais de nettoiement pour un mégot jeté sur la voie publique, soit une contribution d'environ 268€,

- 500€ d'amende pour les déjections canines non ramassées,
  - Amende forfaitaire + 200€ de coût de nettoyage le non-respect des horaires de sorties ou d'entrées de bacs à ordures,
  - 135€ d'amende forfaitaire pour les personnes physiques (875€ d'amende forfaitaire pour les personnes morales) + 200€ de coût de remise en état pour les dépôts d'immondices sur la voie publique / 1500€ si ce dépôt est effectué avec un véhicule.
- 

## **Efficacités des « Brigades Vertes ».**

### **Actions concrètes réalisées en Alsace ces derniers jours :**

- Un épisode venteux a provoqué une incursion dans notre région ces derniers jours. Comme à l'accoutumée lors de ces phénomènes, quelques arbres obstruent les voies de circulation. Lors d'une patrouille, notre agent a pu exceptionnellement apporter son concours pour dégager cet axe secondaire comme ici, entre la route des vins et la vallée Noble, grâce à son matériel personnel de bûcheronnage.
- En plaine d'Alsace, les Gardes Champêtres sont intervenus en qualité de primo- intervenants lors d'un accident de la circulation routière. Malgré des dégâts matériels conséquents, les fonctionnaires ont agréablement pu constater qu'aucun conducteur n'était blessé. En attendant l'arrivée des militaires de la Gendarmerie, les Gardes Champêtres ont procédé à la régulation de la circulation pour éviter tout suraccident.
- Dans le secteur des trois frontières, nos agents sont intervenus en complémentarité des sapeurs-pompiers pour la prise en charge d'un chien de race berger belge malinois ayant élu domicile dans un bâtiment désaffecté. L'animal, étant farouche et ayant une bonne connaissance du site, il a trouvé rapidement refuge dans les combles. D'importants moyens matériels ont été déployés par les services du SDIS 68 pour capturer le canidé. Quant aux Gardes Champêtres, ils ont apporté un appui logistique pour transporter ce chien auprès de la fourrière animale.

Les gardes champêtres ont constaté 2 823 infractions en 2018, dont 51 % concernant le stationnement, ensuite retracées dans un procès-verbal.

Les autres interventions des gardes champêtres sont principalement les suivantes :

- Interventions sur la faune sauvage (1 751 interventions) ;
- Interventions sur la faune domestique (2 725 interventions) ;
- Opérations funéraires (468 interventions) ;
- Contrôle des cartes de pêche (1 029 heures de travail) ;
- Ramassage de dépôts sauvages de déchets (1 495 heures) ;
- Éducation de scolaires ou d'adultes à l'environnement (1 592 personnes formées).

**Urmatt** : Un véhicule de location a été aperçu empruntant le chemin le long de la Bruche, derrière les Ets Schneider. Au terme de cette promenade un dépôt d'ordures, de l'ordre d'un m<sup>3</sup> a été constaté. L'incident a été signalé tout de suite à la Brigade Verte. Résultat : le locataire du véhicule est identifié, recherché et auditionné dans les heures qui suivent. Le responsable de l'infraction est amené à rechercher son dépôt d'ordures, et verbalisé.

### **Deux fois moins de dépôts sauvages à Saint-Denis.**

L'action de la brigade verte est confortée par les chiffres en nette baisse des signalements d'incivilités durant les six premiers mois d'assermentation de ses membres. Les dépôts sauvages et d'ordures ménagères hors des zones de collecte ont diminué de moitié entre juin et décembre 2018 et les incivilités des commerçants ont été divisées par trois sur la période.

### **Suresnes, Haut-de-Seine.**

Sur les 3 dernières années, en moyenne 820 tonnes par an d'encombrants ont été enlevées dans le cadre des collectes organisées un lundi par mois dans chaque secteur de Suresnes. En quelques mois, les agents de la Brigade verte ont permis d'identifier les auteurs de 88 faits et sont intervenus sur 19 flagrances.

### **Pays de Montbéliard Agglomération.**

Mutualisation des services de sécurité : 43 communes se sont inscrites pour bénéficier du service de cette brigade.

7 agents arrivent progressivement pour aider les élus de l'agglomération à faire appliquer les arrêtés municipaux. Ils aideront aussi la police municipale et la gendarmerie dans leurs missions. Le rôle de ces agents sera le même que celui qu'avaient les gardes-champêtres communaux autrefois, mais le coût du dispositif sera moindre pour les communes.

« Un garde-champêtre ça coûte très cher et un garde champêtre seul dans une commune est inefficace (...) donc aujourd'hui je pense que c'est véritablement une mutualisation de services de sécurité, -je dirais même d'hygiène- qui est mis au service des maires et de leurs populations », se félicite le président de PMA.

*Bibliographie réalisée par Camille Beaudouin, Service Civique à FLORE 54.*

## ANNEXE 2 : BILAN GLOBAL DES PROPOSITIONS, CONSTATS ET QUESTIONS PAR THÉMATIQUE.

Ce bilan répertorie les données comprises entre Novembre 2024 et Avril 2025. Il est le plus exhaustif possible et rapporte de but en blanc les éléments recueillis. Cela représente une vision relative des citoyens qui dit quelque chose sur leur vécu du territoire.

Les communes dans lesquelles les questions, constats et propositions ont été recueillies sont notées en vert.

Le nombre entre parenthèses parfois présent indique le nombre d'occurrence du constat, de la question ou de la proposition au cours de la réunion concernée.

Ex : **Chavigny (6)**.

Les " → " sont des précisions apportées, parfois afin d'ajouter du contexte et les remettre en perspective, basées sur des réponses données par d'autres personnes de l'assemblée.

---

### GESTION FORESTIÈRE.

- Gondreville, 11/03/2025 : 12 participants
  - Villey-le-Sec, 20/03/2025 : 15 participants
  - Maron, 22/04/2025 : 53 participants
- 80 participants

#### Constats :

##### Gestion forestière

- Trop de coupes abusives sur le massif de Haye (coupes à blanc). Chaligny / On récolte trop d'arbres ; **Villey-le-sec**
- Les entreprises / sous-traitants détruisent les sols avec les engins de plus en plus lourds, et ne réparent pas correctement après leur passage ; **Villey-le-sec**
- Des coupes importantes observées au bord des autoroutes ; **Villey-le-sec**
- L'implantation de centrales à biomasse pose la question de leur approvisionnement (en circuit court, donc besoin d'approvisionnement à une distance de moins de 100km en bois-énergie).

## **GESTION FORESTIÈRE.**

- Beaucoup d'arbres morts au sol sur les bords des chemins ; **Aingeray**
- Le **rôle des Techniciens Forestiers Territoriaux** est essentiel mais difficile, avec un manque de reconnaissance ; **Maron**
- La **responsabilité juridique** pèse sur les gestionnaires, alors que la forêt reste un espace à risques naturels ; **Maron**

## **Pédagogie et sylviculture.**

- Beaucoup moins de jeunes intéressés par la filière forêt-bois ; **Frouard**
- Il y a un **besoin de transparence économique** et de soutien à une filière bois plus lisible et attractive ; **Maron**
- Les citoyens ont une mauvaise connaissance des distinctions de propriétaires en forêt et ce que cela implique ; **Villey-le-sec**
- Les citoyens ont une **mauvaise compréhension** du travail des forestiers ; **Maron**
- Des agents de l'ONF se sont déjà fait agressés verbalement et physiquement en Forêt de Haye par des personnes les accusant de « détruire la forêt » car ils coupent du bois ; **Villey-le-sec**

## **Propositions :**

### **Gestion et exploitation forestière**

- Gestion naturelle du repeuplement sur une partie du massif ; **Maxéville**
- Laisser plus de forêts en libre évolution → *une vingtaine de citoyens se prononcent en faveur de cette proposition. (Précisions : le sujet est tout autant amené par l'ASP-Forêt de Haye, Libre Forêt qui y sont plus que favorables, mais également d'autres types de profils comme des promeneurs/randonneurs) ; Chaligny, Laxou, Fontenoy-sur-Moselle, Maxéville, Vandoeuvre-lès-Nancy*
- Laisser les zones avec un faible intérêt économique (sol pauvre, pente importante, plus de 30% par exemple) en libre évolution ; **Maxéville**

- Zone d'ensauvagement ; **Villers-lès-Nancy**
- Limiter les travaux forestiers ; **Villers-lès-Nancy**
- Limiter les cloisonnements, seulement s'ils sont réellement nécessaires, diminuer leur nombre et leur largeur ; **Villers-lès-Nancy**
- Prendre en compte l'esthétique dans les projets d'aménagement forestier ; **Villers-lès-Nancy**
- Il y a un besoin de transparence économique et de soutien à une filière bois plus visible et attractive ; **Maron**
- Former les habitants volontaires à être affouagistes ; **Maron**

### **Méthode de débardage :**

- Débardez avec des chevaux plutôt qu'avec des engins ; **Laxou, Villers-lès-Nancy, Gondreville**

### **GESTION DE L'EAU.**

- Neuves-Maisons, 18/11/2024 : 7 participants
- Villers-lès-Nancy, 30/01/2025 : 28 participants
- Bois-de-Haye, 19/02/2025 : 30 participants  
→ 65 participants.

### **Questions :**

- Pourquoi ne pas mettre en relation les étudiants de l'école de Géologie de Nancy avec des spécialistes des amphibiens pour discuter sur la proposition de création de milieux aquatiques à partir du réseau hydrologique « perdu » par la Métropole du Grand Nancy ? ; **Villers-lès-Nancy**
- Est-on sûr que les dispositifs actuels (bassins de rétention) le long de l'A31 et de l'A33, au niveau des Baraques, sont aux normes et efficaces ? ; **Villers-lès-Nancy**
- Par rapport à la présence d'entreprises et d'activités, le BRGM indique que les conséquences sont "inconnues" : l'eau de la forêt n'est-elle pas analysée ? ; **Villers-lès-Nancy**

## **Constats :**

- Certaines substances polluantes ne sont pas étudiées dans les analyses ; **Neuves-Maisons**
- Le ruissellement de l'eau de pluie sur les autoroutes peut polluer des zones de captages importantes du massif forestier (vallon de Bellefontaine) ; **Neuves-Maisons**
- Des sites miniers sont surveillés pour les effondrements ; **Bois-de-Haye**
- Les bassins de rétention de l'A31 et de l'A33 ne sont pas adaptés aux normes environnementales ; **Bois-de-Haye**
- L'eau ne s'infiltre plus ou mal (chemins boueux) à cause de l'année très pluvieuse qu'a été 2024 (les nappes phréatiques sont remplies) ; **Bois-de-Haye**

## **Propositions :**

### **Pollution**

- **Autoroutes** : Mise aux normes des bassins anti-pollution et réaliser plus d'études sur le risque de pollutions par les eaux qui ruissellent ; **Neuves-Maisons, Bois-de-Haye**
- Réaliser de nombreuses **études sur l'impact de la pollution** : identifier les zones de décharges sauvages des villes/villages, étude à réaliser sur la carrière Nanquette (enfouissement des débris avant construction du Saint-Sébastien), étude sur les anciennes zones militaires, rechercher des polluants non-encore étudiés, analyser la question des micro-plastiques... ; **Neuves-Maisons, Bois-de-Haye**
- **Contrôle** des eaux de surface qui alimentent le vallon de Bellefontaine (autoroute = débordement des bassins anti-pollution, eaux des égouts) : les zones de captage la plus sûre du massif ; **Neuves-Maisons**
- Étude de la potabilité de l'eau sur le massif de Haye ; **Neuves-Maisons**
- Analyser l'eau suite aux pollutions dues aux munitions de la chasse ; **Villers-lès-Nancy**
- Imposer des normes sur la taille des engins qui interviennent en forêt pour éviter les tassemements / déstructurations du sol ; **Villers-lès-Nancy**

- Former les conducteurs d'engins à l'utilisation de kits antipollution ;  
**Villers-lès-Nancy**

### **Valorisation de la ressource en eau.**

- Protection de la biodiversité : protéger toutes les zones humides et la présence ponctuelle de l'eau (ornières) ; **Laxou**
- Création de mares pour favoriser la biodiversité en forêt ; **Neuves-Maisons, Villers-lès-Nancy**
- Améliorer la sensibilisation du public (jeunes et moins jeunes sur le massif) → comprendre le fonctionnement global des écosystèmes (ex : les dépôts sauvages peuvent avoir un impact sur la qualité des eaux) ; **Neuves-Maisons, Bois-de-Haye**
- **Maron** : favoriser le captage de la Meurthe ; **Neuves-Maisons**
- Communication de l'origine forestière de l'eau captée à Champigneulles ; **Villers-lès-Nancy**

### **CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RECHERCHE : ENJEUX SUR LE MASSIF DE HAYE.**

- Chaligny, 20/11/2024 : 16 participants
- Fontenoy-sur-Moselle, 9/12/2024 : 10 participants
- Maxéville, 22/01/2025 : 15 participants  
→ 41 participants.

### **Questions :**

- Comment sont arrivées les maladies qui détruisent les arbres ? Les traite-t-on ? ; **Maxéville**
- Faut-il passer par des zones interdites ? (zone interdite à l'être humain pour préserver la nature) ; **Maxéville**
- Quelles obligations pour les mairies et propriétaires forestiers en prévention incendie ? Quelles sont les aides disponibles ? ; **Maxéville**

### **Constats :**

- Des citoyens font remarquer des chutes d'arbres de frênes / hêtres ;  
**Chaligny, Villey-le-sec**
- Sécheresse ; **Chaligny**

- Baisse de la photosynthèse ; **Chaligny**
- Dégradation des sols ; **Chaligny**
- Evolution des paysages ; **Chaligny**
- Peur pour les promeneurs d'aller en forêt (chute de branches/arbres) ; **Chaligny, Laxou**
- Bois-énergie : plus/moins polluant ? pour les particuliers ? demande en bois de plus en plus forte ; **Fontenoy-sur-Moselle**

→ *A chaque réunion sur cette thématique, les participants témoignent d'un dépérissement forestier qui les inquiète particulièrement.*

### **Propositions :**

#### **Pédagogie**

- Sensibiliser les décideurs et habitants aux risques et globalement au changement climatique ; **Maxéville**

#### **Recherche :**

- Création d'un pôle scientifique sur le massif de Haye pour continuer le suivi ; **Chaligny**

#### **Intervention sur la forêt :**

- Faire confiance à la nature : certains individus résistent et se pérennissent (exemple du frêne) ; **Chaligny**
- Gestion adaptée et différenciée ; **Chaligny**
- Continuer les expérimentations pour trouver des essences adaptées au changement climatique ; **Chaligny**
- Laisser faire la nature et la régénération naturelle ; **Chaligny**
- Essais sur des parcelles de plantations type micro-forêt urbaine ; **Maxéville**
- Continuer les expérimentations pour trouver des essences adaptées au changement climatique ; **Chaligny**
- Replanter des arbres plus adaptés au changement climatique, continuer les expérimentations de l'ONF ; **Chaligny**

## **Préventions incendies :**

- Développer la prévention sur les incendies ; **Chaligny**
- Sécuriser les environs urbanisés ; **Maxéville**
- Aménager quelques pare-feux ; **Maxéville**
- Mise en place d'un plan pour lutter contre les incendies ; **Maxéville**

## **PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, ZONES PROTÉGÉES EN FORÊT.**

- Laxou, 27/11/2024 : 22 participants
  - Chavigny, 06/02/2025 : 31 participants
  - Ludres, 12/02/2024 : 38 participants
- 91 participants

## **Questions :**

- Faut-il limiter le nombre de promeneurs en forêt ? ; **Laxou, Chavigny**
- Pas de passage à gibier : impératif de mener une étude sur le sujet ; **Villers-lès-Nancy**

## **Constats :**

- Inquiétude sur la perte de la biodiversité ; **Laxou, Chavigny**
- Chutes d'arbres : des personnes ont peur de se rendre en forêt ; **Laxou, Chaligny**
- Grande fréquentation de la forêt, risque de fort dérangement des animaux sauvages ; **Laxou, Chavigny**
- Dans le cadre de leur formation en BTSA Gestion et Protection de la Nature, cinq étudiants du lycée de Pixécourt ont mis en œuvre un projet de gestion, de valorisation et de préservation de la nature sur le Bois du Railieu ; **Ludres**
- Disparition de la notion de carrossabilité en 2005 (questionnements autour des engins motorisés en forêt) ; **Ludres**
- « *Quads, motocross sont présents fréquemment en forêt au-dessus de Ludres, je n'ai constaté aucun contrôle* » ; (habitant) **Ludres**
- « *Tout est une question d'équilibre et de respect. Cueillir une plante sauvage parmi tout un plan ne nuit pas. Tout cueillir est délétère. Le problème est de le faire dans un but intéressé et lucratif* » ; (habitant) **Ludres**

- « *S'intéresser ne serait-ce qu'à la cueillette ou à la reconnaissance de plantes ou autres, c'est déjà se rapprocher de la nature et de sa compréhension globale. C'est en touchant, goûtant, expérimentant que l'enfant apprend, pas par l'interdit systématique. Tout est une question de mesure* » ; (habitant) **Ludres**

### **Propositions :**

- Intégrer la LPO à la CFT ; **Vandoeuvre-lès-Nancy**

### **Création de nouveaux espaces de préservation**

- Instauration de « zones de quiétude » (zone impénétrable par le public pour laisser la biodiversité) avec un enjeu fort (espèces patrimoniales/protégées) = ZNIEFF, RBI, ENS... Possibilité de la mettre en îlot de sénescence ? Libre évolution ? (sur proposition de l'animateur) ; **Chaligny, Laxou, Villers-lès-Nancy, Chavigny, Ludres, Champigneulles, Houdemont** → Réaliser une évaluation des résultats après l'instauration de nouveaux espaces ; **Laxou**
- Création de nouvelles RBI (Réserve Biologique Intégrale) ; **Laxou**
- Créer de nouvelles zones en Refuge ASPAS (ex : Bois de la Champelle) ; **Laxou, Vandoeuvre-lès-Nancy** (2)

### **Assurer la préservation des trames vertes et bleues (corridors écologiques) :**

- Création de passages faunistiques au-dessus de la route (A31 et A33) ; **Laxou, Villers-lès-Nancy, Ludres**
- Création de zones humides, préserver les ornières (trame bleue) ; **Laxou, Villers-lès-Nancy**

### **Etudes et suivis de ce qui peut nuire/déranger la biodiversité (dont régénération naturelle) :**

- Effectuer des études éthologiques sur les sangliers → associer les chasseurs aux études ; **Laxou**
- Zone de silence, nécessité d'une étude sonore (déjà réalisée en 2005 dans la première CFT mais à actualiser) ; **Laxou**

- Réaliser des études régulières sur les corridors écologiques, marquer des points de vigilances et restaurer si nécessaire ; **Laxou**
- Stopper la tolérance sur la cueillette de certaines plantes / quantités de plantes ; **Ludres**

### **Eviter le dérangement de la faune :**

- Limitation des heures de circulation en forêt ; **Laxou**
- Limiter des accès (piétons, vélos, ...) pour préserver la biodiversité ; **Villers-lès-Nancy, Chavigny, Champigneulles, Houdemont, Aingeray**
- Proposer des sentiers/des infrastructures hors forêt pour les motos/quads ; **Laxou**
- Ne pas conduire à une fréquentation trop importante, la priorité doit être la protection de la biodiversité ; **Houdemont**

### **Pédagogie :**

- Développer l'éducation à l'environnement : faire de la sensibilisation auprès des jeunes et moins jeunes sur la biodiversité et les zones protégées ; **Laxou, Chavigny, Ludres, Houdemont, Champigneulles**
- Installer des panneaux pour sensibiliser à la biodiversité ; **Chavigny, Ludres, Houdemont**
- Organiser des journée(s) "forêts ouvertes" avec l'ONF, les communes et associations avec supports médiatiques forts pour sensibiliser et faire de la pédagogie ; **Ludres**

### **ACCESSIBILITÉ EN FORÊT, CONFLITS D'USAGES ET ÉDUCATION.**

- Vandoeuvre-lès-Nancy, 15/01/2025 : 31 participants
  - Frouard, le 26 /02 /2025 : 12 participants
  - Aingeray, 12/04/2025 : 7 participants
- > 50 participants

### **Questions :**

- Que faire dans une société qui semble perdre des repères ? ; **Vandoeuvre-lès-Nancy**

- Quelle police et quels moyens pour nos forêts ? ; **Chavigny**

### **Constat :**

#### **Comportements illicites en forêt**

- De nombreux comportements interdits/pernicieux à réglementer/à surveiller : des chiens non tenus en laisse, moto-cross/quads, VTT hors sentier... ; **Laxou, Villers-lès-Nancy, Chavigny**
- Le respect, le civisme sont fortement liés à l'apprentissage ; **Vandoeuvre-lès-Nancy**
- Chemins dégradés par l'exploitation forestière ; **Vandoeuvre-lès-Nancy, Chavigny**
- Chemins dégradés par les VTT, les motos ; **Vandoeuvre-lès-Nancy, Chavigny**
- « *Ils utilisent à Chavigny un ancien chemin du train qui faisait 2m de large avec des engins qui font 3,5m de largeur de voie* » → Questionner l'ONF ? ; **Chavigny**

#### **Traitements des déchets**

- Pollution par des déchets et des déchets amiantés ; **Chavigny, Ludres, Villey-le-sec**
- L'ONF 54 a dépensé 10 000 € de budget dans la gestion des dépôts sauvages et plus de 20 000 euros dans le traitement des dépôts d'amiante (données 2024).
- Certaines applications GPS indiquent encore de traverser la forêt de Haye lorsqu'il y a trop d'embouteillages ; **Ludres**
- la DDT a été mise au courant de ce problème, selon Christophe Noël (ONF).
- La coordination des différentes parties (associations, ONF, préfecture,...) semble très difficile et loin d'être réalisée ; **Chavigny**
  - « *Avec la Charte Forestière de Territoire, j'ai l'impression que l'on aura plus de contraintes que de droit* » ; **Ludres**

#### **Sentiers de randonnées et repérage en forêts**

- Création de sentiers de randonnée au-dessus de Frouard sur la forêt communale (débroussaillement des ronces, avec l'aval de la mairie et des services techniques) sensibilisation de la population sur la préservation de la forêt avec des panneaux boucles (travail avec l'ASP Forêt de Haye et FFRP) ; **Frouard**
  - Les numéros de parcelles ne sont pas toujours visibles en forêt / il est difficile de différencier les parcelles forestières communales, domaniales et privées/ Les numéros de parcelles se confondent avec les numéros de poste des chasseurs ; **Frouard**
- [La ville de Frouard a fait mettre son logo à côté des numéros de parcelle de sa forêt communale.](#)
- Beaucoup trop de petits sentiers utilisés par les promeneurs pour que tout soit matérialisé (certains sont déjà représentés sur les cartes). Certaines personnes n'utilisent que les petits chemins pour être tranquilles. Les chasseurs ne mettent que des panneaux sur les sentiers balisés, certaines personnes peuvent se retrouver sur des terrains de chasse ; **Frouard**

## Pédagogie et sylviculture

- La différence entre une forêt communale, privée et domaniale n'est pas claire pour le grand public tout comme le fait que le code forestier s'applique pour toutes les forêts : qu'il n'y a pas de droit différencié en fonction des publics ; **Frouard**
- Nécessité d'une meilleure éducation environnementale : éduquer les enfants dès le plus jeune âge ; **Champigneulles**

## Chasse

- La chasse est un problème pour les randonneurs ; **Chavigny**
  - Les chasseurs sont des usagers particuliers : ils payent pour être en forêt (50 euros par mois) ; **Villey-le-sec**
  - Il y a trop d'agrainage en forêt ; **Villey-le-sec**
- [L'agrainage sert normalement à éviter le dégâts du gibier sur les parcelles agricoles.](#)

## **Propositions :**

### **Recherche :**

- Mettre en place un éco-compteur pour mesurer la fréquentation de la forêt de Haye (ex: éco-compteur vélos dans les Landes de la Poterie à Lamballe-Armor) ; **Vandoeuvre-lès-Nancy**

### **Gestion des conflits :**

- Création d'une « police de la forêt » pour lutter contre les incivilités (brigade verte ?) = plus de sanctions sévères envers les dépôts sauvages, personnes en quad/moto-cross ; **Chaligny (2), Laxou (2), Villers-lès-Nancy (1), Vandoeuvre-lès-Nancy (6), Chavigny (3), Champigneulles (2)**

→ Les agents de l'ONF peuvent amender des personnes (circulations des engins motorisés) / la police / la gendarmerie / l'OBF... Cependant, le manque de personnels, de disponibilité et de coordination est un frein : la mise en place de Brigade Verte a démontré son efficacité dans d'autres endroits en France.

A consulter : Bibliographie - [Brigade Verte](#)

- Les chemins et sentiers en forêt ne sont pas identifiés pour éviter une utilisation inappropriée ; **Chavigny, Houdemont, Aingeray**

→ Peut-être liés à la question des chemins sur lesquels circulent des VTT/ randonneurs/ cavaliers ? Manque de signalisations/ pas assez de chemins ?

- Mettre en place des sanctions plus sévères contre les incivilités en forêt (ex : dépôts de déchets sauvages, agrainage illégal, passage d'engins motorisés...) ; **Vandoeuvre-lès-Nancy, Champigneulles, Aingeray**

### **Règles et sensibilisation en forêt :**

- Transmission par les communes des données sur les créations de sentiers, aménagement de sentiers qu'elles mettent place sur leur territoire au Syndicat Mixte pour qu'il puisse les recenser et les centraliser sur un site dédié ; **Frouard**
- Charte pour les vététistes, limitation des sentiers ; **Laxou**
- Informer sur la biodiversité ; **Vandoeuvre-lès-Nancy (4)**

- Mise en place de nouveaux chemins pédagogiques avec jeux et panneaux pédagogiques, rénovation / changement de ceux existants ; **Laxou**
- Avoir un site regroupant toutes les informations sur le massif forestier de Haye (jours de chasse, chemins de randonnée etc...) ; **Laxou**

→ Proposition de la création d'un « Observatoire de la forêt de Haye » ; **Aingeray**

- Avoir des cartes indiquant les parcelles ; **Laxou**
- Avoir plus d'informations dans les offices de tourisme ; **Laxou, Vandoeuvre-lès-Nancy**
- Mettre en place une charte du promeneur pour le massif forestier de Haye ; **Laxou, Vandoeuvre-lès-Nancy, Champigneulles**
- Sensibiliser au respect de la biodiversité au travers de l'évènementiel ; **Vandoeuvre-lès-Nancy**
- Panneaux sur l'histoire de la forêt de Haye ; **Villers-lès-Nancy, Chavigny**
- Développer la "culture forestière" : faire plus de sensibilisations et découvertes des métiers liés à la filière forêt-bois ; **Frouard**
- Sensibiliser sur la biodiversité et l'adaptation des forêts au changement climatique ; **Houdemont**

### **Chasse :**

- Interdire l'agrainage du gibier ; **Laxou (2), Vandoeuvre-lès-Nancy (4), Villey-le-sec (2)**
- Interdire la chasse le dimanche ; **Laxou, Vandoeuvre-lès-Nancy**
- Arrêter la chasse ; **Villers-lès-Nancy**

### **VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE.**

- Messein, 12/12/2024 : 0 participant
  - Liverdun 03/03/2025 : 15 participants
  - Champigneulles, le 09/04/2025 : 10 participants
  - Houdemont, le 10/04/2025 : 15 participants
- 40 participants

## **Constats :**

- (Citoyen naturaliste) certaines collectivités semblent impliquées sur la Charte Forestière de Territoire ; **Liverdun**
- La commune de Liverdun a réalisé des aménagements de sentiers afin de valoriser le paysage des Boucles de la Moselle ; **Liverdun**

## **Propositions :**

- **Créer un musée de la forêt de Haye dans la zone de loisirs.** La cible serait les scolaires et le grand public. Objectif : préparer une culture de la forêt et du bois, ce qui manque cruellement dans le secteur ; **Laxou, Liverdun**
- **Autres propositions** : "Maison de la forêt et du changement climatique" (**Houdemont**), réhabiliter le Centre de Formation de l'ONF de Velaine-en-Haye pour en faire un musée de la forêt ; (**Liverdun**)
- Permettre **une meilleure valorisation du patrimoine historique et naturel** ; **Liverdun**
- Mettre en œuvre d'une offre touristique cohérente sur le massif forestier de Haye
- Centraliser toutes les informations sur le patrimoine (ex : site internet)
- Permettre aux associations d'exposer des objets archéologiques trouvés en forêt de Haye
- Installer des **panneaux informatifs sur le patrimoine, les différents sentiers de randonnée** aux entrées du massif forestier de Haye + panneaux pour présenter les zones d'intérêt à protéger ; **Liverdun, Champigneulles**
- Définir une charte graphique
  - **Créer une "cité des sciences sylvicoles"** : endroit permettant de sensibiliser le grand public à la sylviculture, les saisons en forêt, le cycle de vie d'un arbre / d'une forêt etc... ; **Liverdun**
  - (Citoyen naturaliste) **Labellisé le massif forestier de Haye 'Forêt d'exception'** : Forêt de la Vôge (Darney, 88) ; **Liverdun**
  - Permettre aux écoles d'aller plus souvent en forêt et découvrir tant l'Histoire que la biodiversité ; **Liverdun**

## ANNEXE 3 ; DÉVELOPPER « LA CULTURE FORESTIÈRE ».

### 1. DÉVELOPPER LA « CULTURE FORESTIÈRE ».

Par culture, nous entendons : développer un **socle de connaissances** commun et un attachement patrimonial par la compréhension des richesses écosystémiques, paysagères, historique et de l'importance écologique du Massif forestier de Haye.

#### A. La proposition de « forêt pédagogique ».

FLORE 54 a recensé lors des réunions publiques les communes qui pourraient être intéressées par la mise en place de « **forêt pédagogique** » : **Liverdun, Champigneulles et Chavigny**.

##### Description de la proposition :

La Forêt pédagogique est un programme d'**éducation** au niveau du **milieu forestier**, intégrant la multifonctionnalité, et au **rôle des élus** dans celui-ci. Ce programme a été créé pour faire connaître la forêt aux enfants dans toutes ses dimensions : **environnementale, économique et sociale**. Ce programme est **une initiative nationale, coordonnée par la FNCOFOR (Fédération nationale des Communes Forestières)** : « **Dans 1000 communes, la forêt fait école** ».

##### Descriptif de la démarche nationale :

Des élèves d'une classe, **encadrés par des professionnels et leur enseignant**, sont chargés de gérer **une parcelle de forêt de leur commune pendant un an avant de la transmettre à leurs camarades**.

Les élèves sont amenés à observer leur environnement et à élaborer des propositions sur la gestion forestière qu'ils transmettent au conseil municipal. **L'intérêt est de faire comprendre aux apprenants que la gestion forestière est un processus sur le long terme, qui mêle de nombreux acteurs du territoire. Ces jeunes découvrent, par cette initiative, les différents métiers de la filière forêt-bois.**

→ **Exemples de forêts pédagogiques :**

- Commune de Doubs en Franche-Comté, classe de CM2 :  
<https://www.estrepublicain.fr/education/2021/10/26/quand-les-eleves-se-voient-confier-la-gestion-d'une-parcelle-forestiere>
- Commune de Lirac dans le Gard, classe de CM1-CM2 :  
<https://franceboisforet.fr/2021/03/23/quand-la-foret-fait-ecole/>
- Commune de Saint-Dizier en Haute-Marne : L'école primaire Denis-Diderot sont les gestionnaires d'une parcelle de deux hectares, dans la forêt de Marnaval attenante à leur établissement scolaire.

En tout, il y avait **146 forêts pédagogiques en France** sur l'année scolaire **2023-2024**, dont 2 recensées en Meurthe-et-Moselle : Ochey et Cirey-sur-Vezouze.

Données du FNCOFOR : <http://www.fncofor.fr/docs/library/carte-forets-pedagogiques-fncofor-web.pdf>

Notre proposition :

Mettre une parcelle forestière à disposition par une commune/un privé à une école. Cette parcelle pourrait faire office d'un dispositif **ORE (Obligation Réelle Environnementale)**.

**Définition ORE :** « Codifiées à l'article L. 132-3 du code de l'environnement, les ORE sont inscrites dans un **contrat au terme duquel le propriétaire d'un bien immobilier met en place une protection environnementale attachée à son bien**, pour une durée pouvant aller jusqu'à **99 ans**. Dans la mesure où les obligations sont attachées au bien, elles perdurent même en cas de changement de propriétaire. **La finalité du contrat doit être le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de services écosystémiques.**

Ainsi, l'ORE est un dispositif foncier de protection de l'environnement qui présente la particularité d'être **contractuel et mobilisable par chaque propriétaire foncier**, s'il souhaite **se saisir des problématiques environnementales.** »

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/obligation-reelleenvironnementale>

L'école responsable développera, avec l'appui des acteurs compétents, **un projet pédagogique adapté du CP au CM2 pour former les élèves au milieu et à la gestion forestière**, à l'image de ce qui a été mené **au sein de la commune de Cirey-sur-Vezouze** (Meurthe-et-Moselle).

Sur cette démarche, FLORE 54 sera accompagnée par **l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion de la Forêt de Haye** (ASP-Forêt de Haye) qui œuvre en faveur de la préservation et de la valorisation du Massif forestier.

## **B. Consultation des étudiants dans le cadre d'un projet collectif tutoré avec l'IAE de Nancy.**

Six étudiants en L3 dans divers cursus de l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) – School of Management de Nancy ont réalisé un questionnaire et des micros-trottoirs afin d'identifier la vision et les besoins des étudiants en lien avec la forêt de Haye. Les éléments donnés par les étudiants sont repris dans le bilan global des constats, questions et propositions.

Leur questionnaire a reçu plus de 130 réponses, ils ont réalisé une trentaine d'interview sur 3 campus différents (Campus Sciences Humaines et Sociales, Campus Artem et Pôle Herbet Simon de l'IAE-Nancy).

*Ci-dessous, vous trouverez une partie des analyses transmises par les étudiants. N'hésitez pas à nous solliciter pour avoir les documents complets.*

### Conclusion de leur analyse et des intérêts prioritaires des étudiants retranscrits lors des micros-trottoirs :

Pour rapprocher les étudiants à la forêt certaines idées sont beaucoup revenues telles que :

- Faire de la communication notamment sur les réseaux sociaux en mettant en avant les activités proposées et accessibles pour les enfants comme les adultes (exemple : accro-branche, randonnée...) ;
- Sensibiliser davantage sur la forêt ;
- Mettre en place des activités pour les étudiants notamment en collaboration avec les associations étudiantes comme proposer des circuits de balade plus simples ;

- Mettre en avant les espaces naturels locaux en cours comme en ligne (avec SENSE).

*A noter : SENSE : Se saisir des Enjeux Sociétaux & Environnementaux est un cours en ligne proposé par l'Université de Lorraine afin de sensibiliser les étudiants sur des thématiques variées.*

Après avoir échangé avec des étudiants vivant dans des zones différentes (villes, campagnes, Vosges, Nancy...) que les personnes ont un bon sens différent concernant les règles à respecter en forêt en fonction de l'endroit d'où elles viennent. Nous avons donc distingué plusieurs tendances. à reformuler

Les personnes vivant en campagne ont un lien plus étroit avec la forêt, car elles y ont grandi et ont souvent participé à des sorties éducatives et des activités en plein air qui les ont sensibilisées aux règles à respecter. Elles développent ainsi un bon sens plus affiné concernant la préservation de cet environnement, qu'elles considèrent comme un patrimoine naturel à protéger. Étant chez elles ou à proximité de leur lieu de vie, elles font preuve de plus de vigilance et veillent à maintenir la propreté des lieux, évitant de laisser des déchets ou de dégrader la nature.

En revanche, les habitants des villes, ayant un accès plus limité aux espaces forestiers et bénéficiant de moins de sensibilisation sur ces sujets, ont souvent moins conscience des règles à suivre. Ils perçoivent la forêt davantage comme un simple lieu de loisirs et, par méconnaissance ou négligence, peuvent adopter des comportements moins respectueux, notamment en salissant davantage les lieux.

Analyse des réponses au questionnaire sur le rapport social des étudiants (et autres) à la forêt suite au questionnaire :

Lien du questionnaire :

<https://docs.google.com/forms/d/1522oGKIAxzjo5QgH0tcuDE2gap4ZTFaOqp6XUaoeKOo/edit>

## Attention :

- Certains graphiques sont générés par google doc ;
- D'autres ont été fait sur excel (par les étudiants) ;
- Il faut prendre en compte le nombre de réponses aux questions pour pouvoir considérer les pourcentages ;
- L'analyse des réponses aux questions ouvertes (avec 150 réponses au questionnaire) a été simplifiée en laissant apparaître les réponses les plus pertinentes.

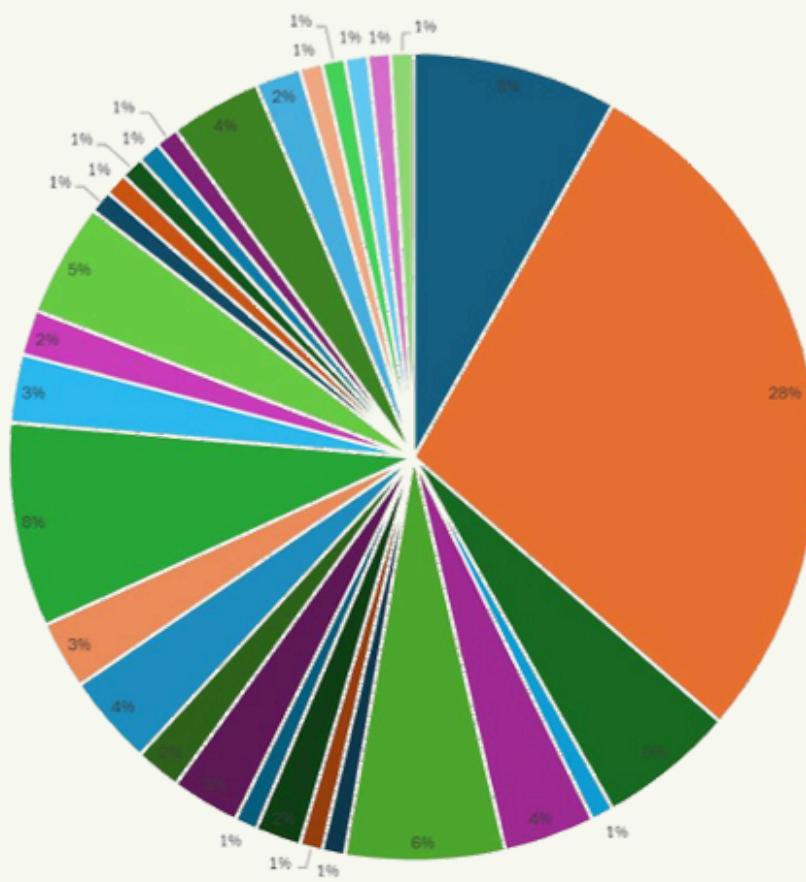
### a) Parcours universitaire.

#### Quelle formation suivez-vous actuellement ?

(Réponses relevées, classées et mises sous la forme d'un tableau Excel pour une facilité de lecture concernant les études faites par les participants au questionnaire).

Nombre d'étudiants	Faculté	Parcours	%
9	IAE Nancy PHS	Licence Gestion	8%
31	IAE Nancy PHS	Licence AES	28%
6	IAE Nancy PHS	Licence CCA	5%
1	IAE Nancy ARTEM	Licence commercialisation de la boisson	1%
4	IAE Nancy ARTEM	Master CCA	4%
7	IAE Nancy ARTEM	Master MOSS	6%
1	ARTEM	Master	1%
1	IDMC Nancy PHS	Master MIAGE	1%
2	IUT Hubert Curien	BUTTC	2%
1	Fac d'économie gestion	Master Analyse et Développement de l'entreprise	1%
3	ENSEM Nancy ARTEM	BAC+5	3%
2	IAE Nancy ARTEM	Master Finance	2%
4	IAE Nancy ARTEM	Master Marketing	4%
3	IAE Nancy ARTEM	Master GRH	3%
9	IAE Nancy ARTEM	Master Management Public	8%
3	IAE Nancy ARTEM	Master Administration des Entreprises	3%
2	IAE Nancy ARTEM	Master LEACSI	2%
5	IUT Charlemagne	BUT GEA	5%
1	IAE Nancy ARTEM	Master Management Global de l'Innovation	1%
1	IUT Charlemagne	BUT Info Communication	1%
1	Fac de lettres	Licence Information Communication	1%
1	Fac de lettres	LLCER	1%
1	Fac de Sciences	Master Informatique	1%
4	Fac de lettres	Licence Lettres Modernes	4%
2	Fac de Sciences	Licence Sciences de la Vie	2%
1	Fac de Médecine	Etudiant médecine	1%
1	IFSI Lorrain Nancy	IFSI	1%
1	Fac de Sciences	Licence Géologie et Environnement	1%
1	Tour Marcel Brot	IFMEM	1%
1	Fac de droit	Licence de droit	1%
Catégories	Réponses	%	
Nombre de réponses d'étudiants	110	94%	
Résidents autres	7	6%	
Total réponses	117		

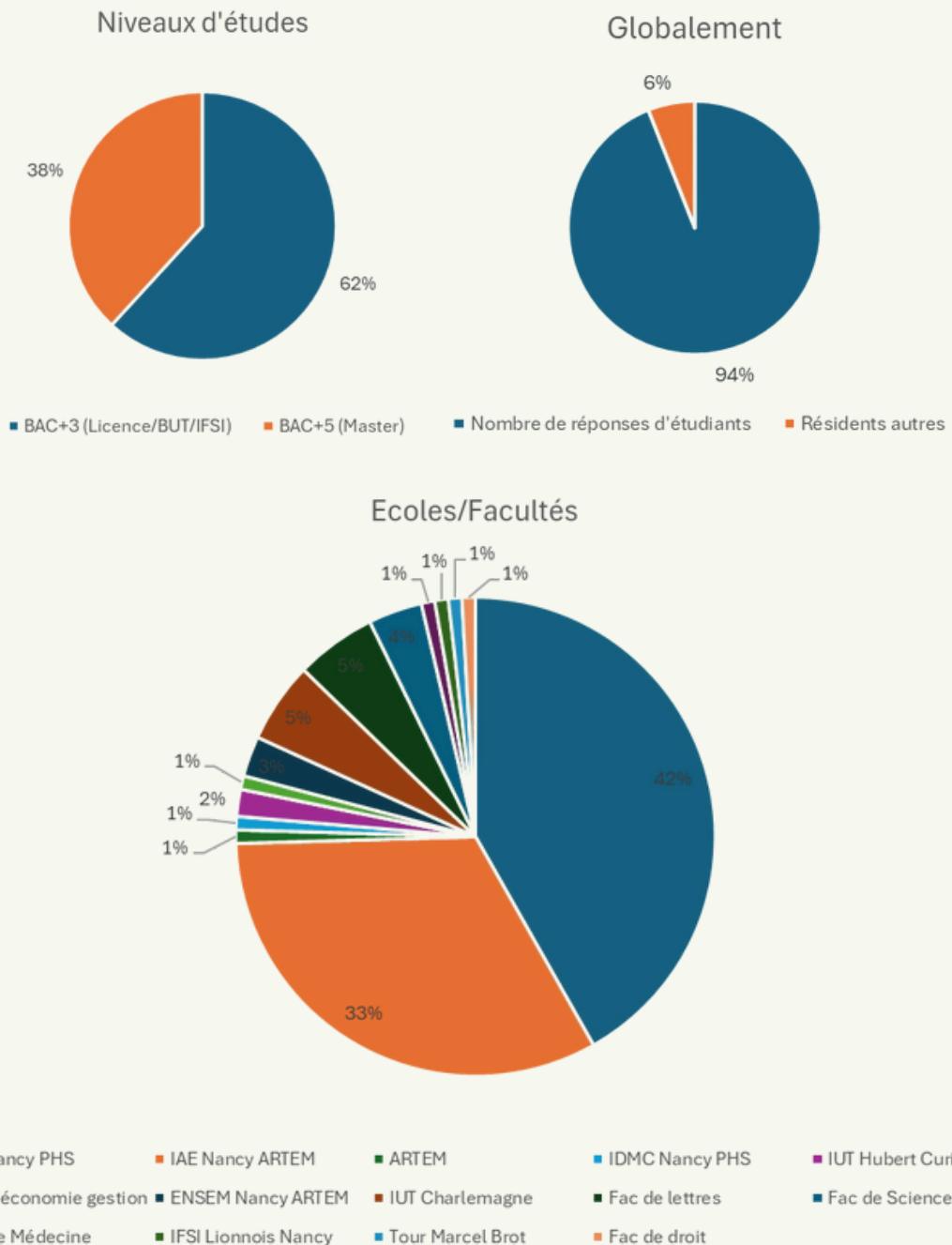
(Ci-dessous : Graphique à partir des réponses du tableau Excel permettant de déterminer les études des différents participants et observer quelles catégories ont été le plus sensibles à la communication du questionnaire.)



- IAE Nancy PHS Licence Gestion
- IAE Nancy PHS Licence CCA
- IAE Nancy ARTEM Master CCA
- ARTEM Master
- IUT Hubert Curien BUTTC
- ENSEM Nancy ARTEM BAC+5
- IAE Nancy ARTEM Master Marketing
- IAE Nancy ARTEM Master Management Public
- IAE Nancy ARTEM Master LEACSI
- IAE Nancy ARTEM Master Management Global de l'Innovation
- Fac de lettres Licence Information Communication
- Fac de Sciences Master Informatique
- Fac de Sciences Licence Sciences de la Vie
- IFSI Lorrain Nancy IFSI
- Tour Marcel Brot IFMEM
- IAE Nancy PHS Licence AES
- IAE Nancy ARTEM Licence commercialisation de la boisson
- IAE Nancy ARTEM Master MOSS
- IDMC Nancy PHS Master MIAGE
- Fac d'économie gestion Master Analyse et Développement de l'entreprise
- IAE Nancy ARTEM Master Finance
- IAE Nancy ARTEM Master GRH
- IAE Nancy ARTEM Master Administration des Entreprises
- IUT Charlemagne BUT GEA
- IUT Charlemagne BUT Info Communication
- Fac de lettres LLCER
- Fac de lettres Licence Lettres Modernes
- Fac de Médecine Etudiant médecine
- Fac de Sciences Licence Géologie et Environnement
- Fac de droit Licence de droit

## Dans quel établissement ?

(Graphiques réalisés à partir des données collectées sur les établissements afin de déterminer les niveaux d'études, la quantité d'étudiants ayant répondu au questionnaire, ceux là étant nos principales cibles, et les établissements qu'ils fréquentent.)



## b) Connaissances de la forêt de Haye.

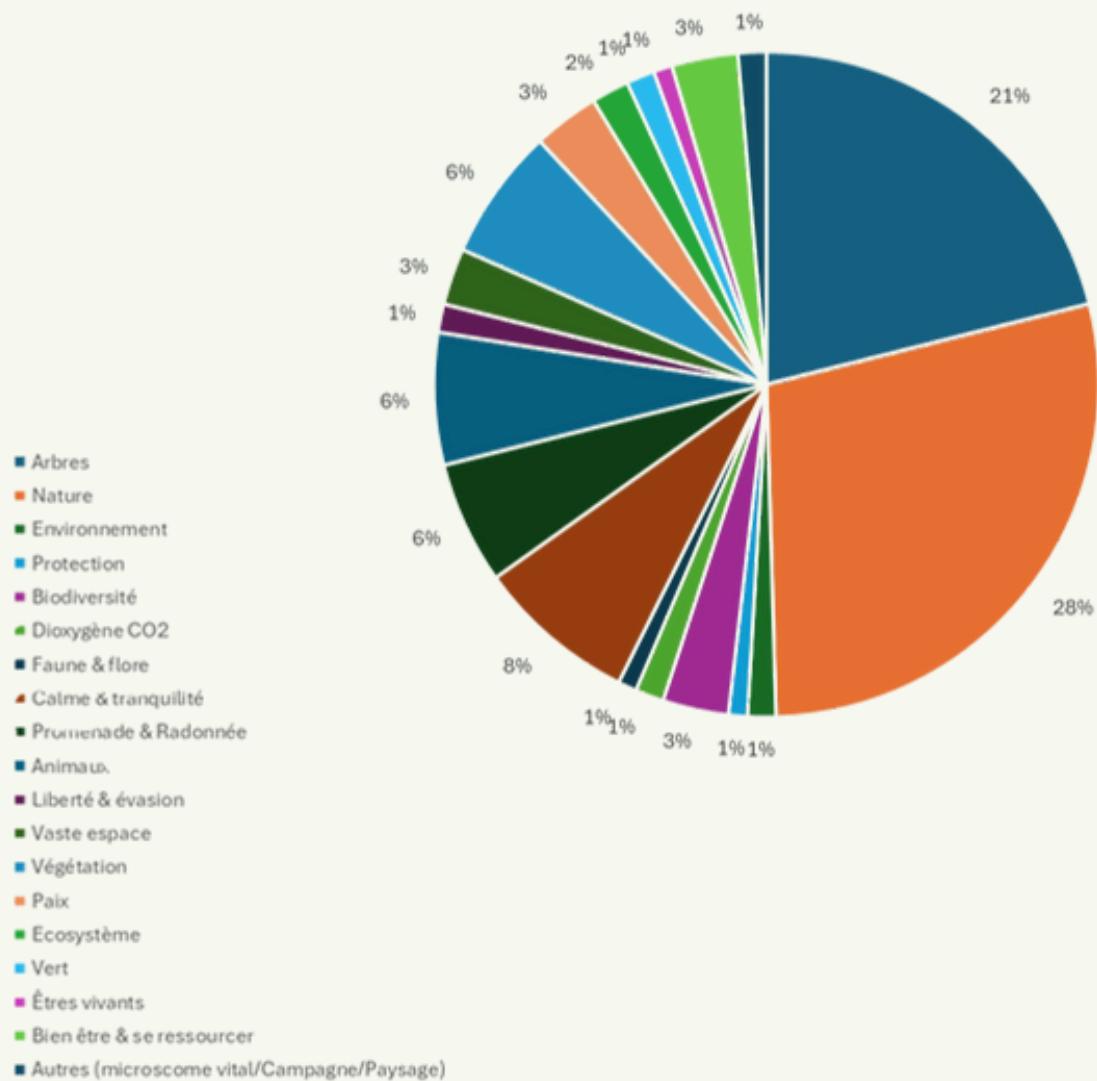
Pour vous, qu'est ce qui vous évoque le mot « forêt » ?

(Réponses relevées, classées et mises sous la forme d'un tableau Excel pour une facilité de lecture concernant la vision de la forêt des participants à partir de mots.)

(Réponses relevées, classées et mises sous la forme d'un tableau Excel pour une facilité de lecture concernant la vision de la forêt des participants à partir de mots.)

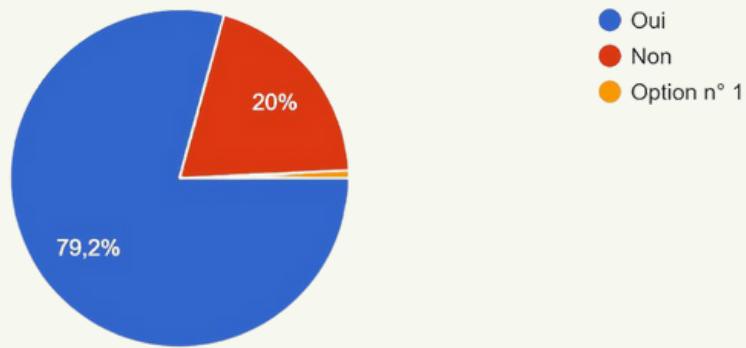
Réponses	Forêt = ...	%
46	Arbres	21%
62	Nature	28%
3	Environnement	1%
2	Protection	1%
7	Biodiversité	3%
3	Dioxygène CO2	1%
2	Faune & flore	1%
17	Calme & tranquilité	8%
13	Promenade & Radonnée	6%
14	Animaux	6%
3	Liberté & évasion	1%
6	Vaste espace	3%
14	Végétation	6%
7	Paix	3%
4	Ecosystème	2%
3	Vert	1%
2	Êtres vivants	1%
7	Bien être & se ressourcer	3%
3	Autres (microscome vital/Campagne/Paysage)	1%
Total	218	100%

*(Graphique réalisé à partir des données collectées afin de déterminer la première image que les participants ont de la forêt.)*



## Connaissez-vous la forêt de Haye ?

(Graphique généré par Google Doc à partir des 130 réponses collectées.)



Pour quelles raisons connaissez-vous la forêt de Haye ?

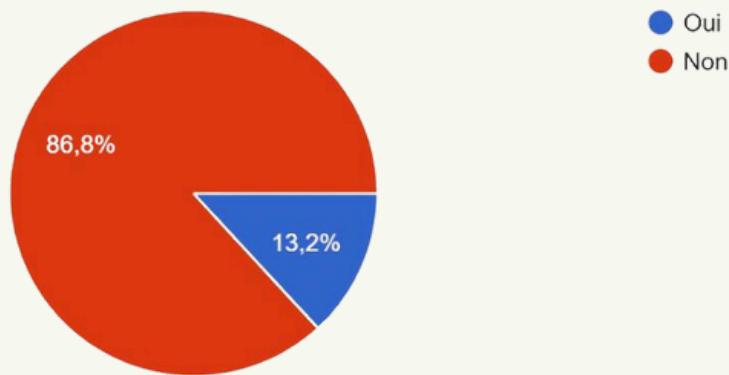
(Nuage de mot élaboré à partir des données collectées et triées afin d'avoir une vision d'ensemble des réponses tout en mettant en évidence les mots les plus utilisés (la taille du mot varie en fonction de son nombre d'utilisation dans le questionnaire). Attention : certains mots apparaissent plusieurs fois mais sous des formes différentes (majuscules, minuscules, orthographe...)

(97 réponses collectées)



## Pratiquez vous régulièrement une activité en forêt de Haye ?

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées.)



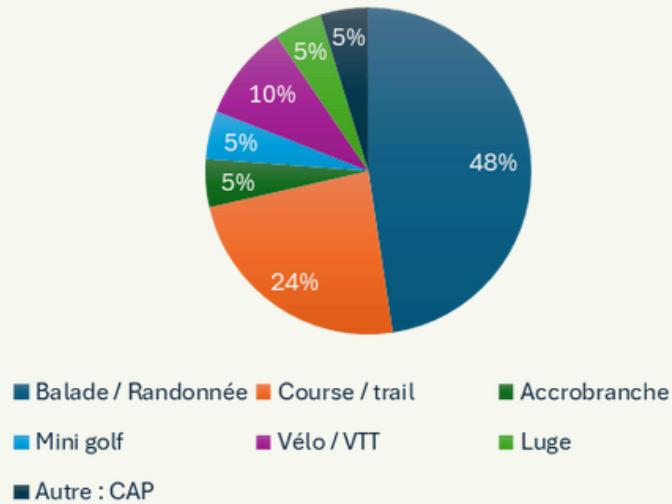
## Si oui, laquelle ?

(Réponses relevées, classées et mises sous la forme d'un tableau Excel pour une facilité de lecture concernant les activités faites par les participants dans la forêt de Haye.)

(21 réponses collectées)

Réponses	Activités	%
10	Balade / Randonnée	48
5	Course / trail	24
1	Accrobranche	5
1	Mini golf	5
2	Vélo / VTT	10
1	Luge	5
1	Autre : CAP	5
	Total de réponse	21

(Graphique réalisé à partir des données collectées afin de déterminer les principales activités que les participants font dans la forêt)



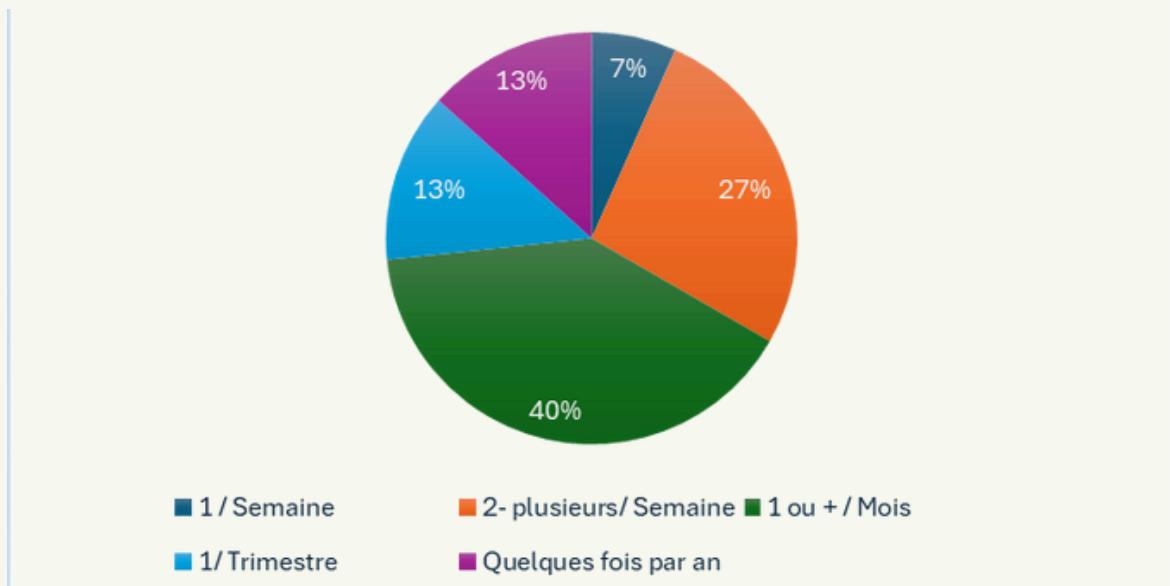
### A quel rythme ? (page suivante)

(Réponses relevées, classées et mises sous la forme d'un tableau Excel pour une facilité de lecture concernant les activités faites par les participants dans la forêt de Haye.)  
(15 réponses collectées.)

Réponses	Rythme	%
1	1 / Semaine	7%
4	2- plusieurs/ Semaine	27%
6	1 ou + / Mois	40%
2	1/ Trimestre	13%
2	Quelques fois par an	13%
Total		15 100%

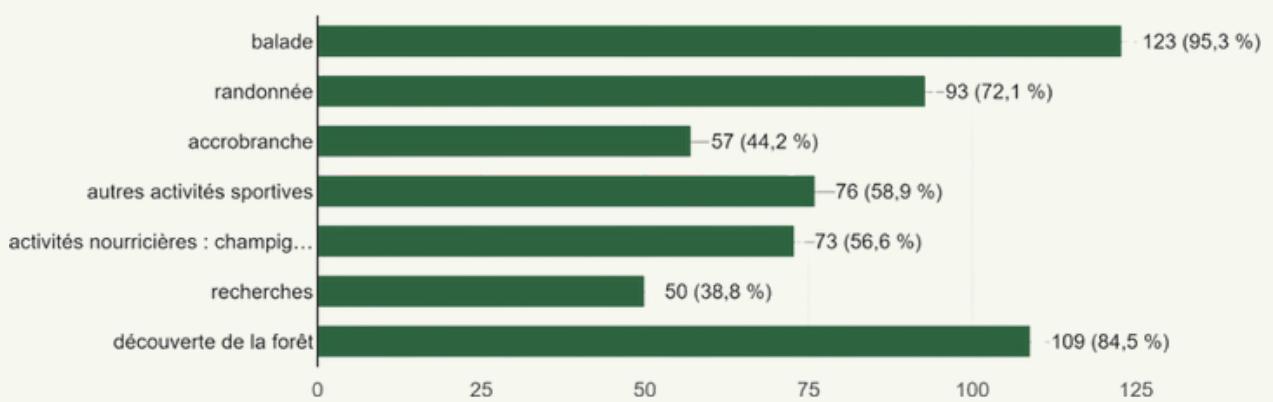
*(Graphique réalisé à partir des données collectées afin de déterminer la fréquence des activités que les participants font dans la forêt.)*

Attention : influence des saisons et des périodes sur l'activité en forêt avec plus de personnes hors période scolaire et durant le printemps et l'été.



### Selon vous, quelles activités est-il possible d'y faire ? (page suivante)

*(Réponses relevées, classées et mises sous la forme d'un tableau Excel pour une facilité de lecture concernant les activités faites par les participants dans la forêt de Haye.)*



Quelles activités souhaiteriez-vous pratiquer en forêt de Haye ? (74 réponses)

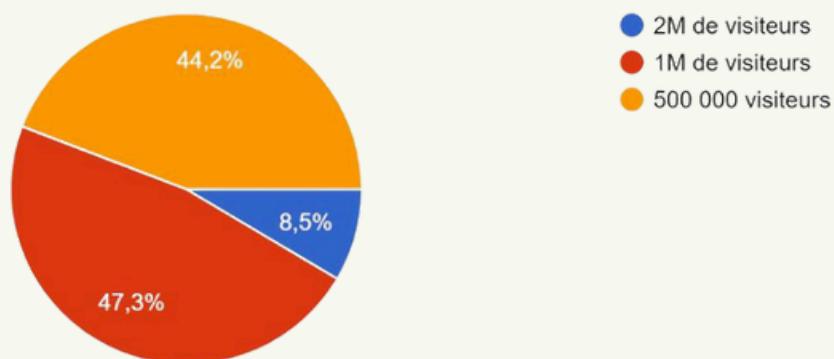
(Nuage de mot élaboré à partir des données collectées et triées afin d'avoir une vision d'ensemble des réponses tout en mettant en évidence les mots les plus utilisés (la taille du mot varie en fonction de son nombre d'utilisation dans le questionnaire). Attention : certains mots apparaissent plusieurs fois mais sous des formes différentes (majuscules, minuscules, orthographe...)

(74 réponses)



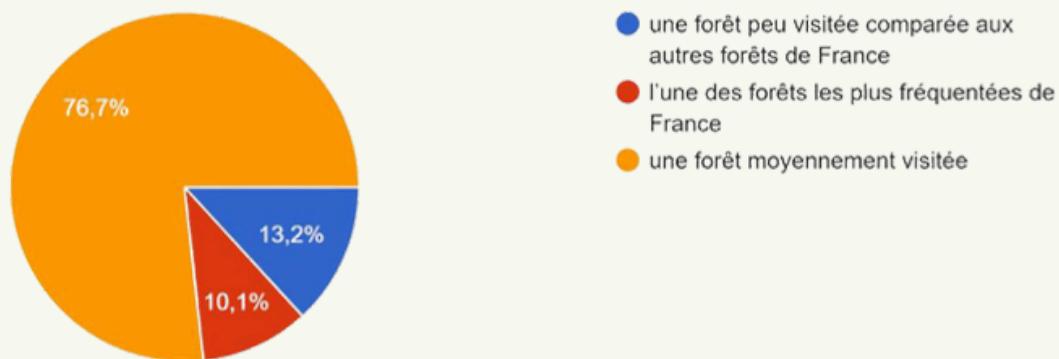
Selon vous, combien y a-t-il de visiteurs (environ) par an dans le massif forestier ? (page suivante)

(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)



## La forêt de Haye est :

(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)



Pour vous que représente la multifonctionnalité des forêts ? (page suivante)

*(Nuage de mot élaboré à partir des données collectées et triées afin d'avoir une vision d'ensemble des réponses tout en mettant en évidence les mots les plus utilisés (la taille du mot varie en fonction de son nombre d'utilisation dans le questionnaire).*

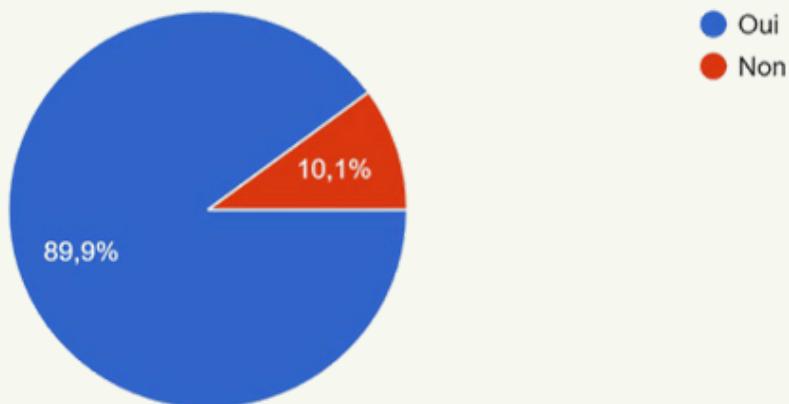
*Attention : certains mots apparaissent plusieurs fois mais sous des formes différentes (majuscules, minuscules, orthographe...)*

(129 réponses)



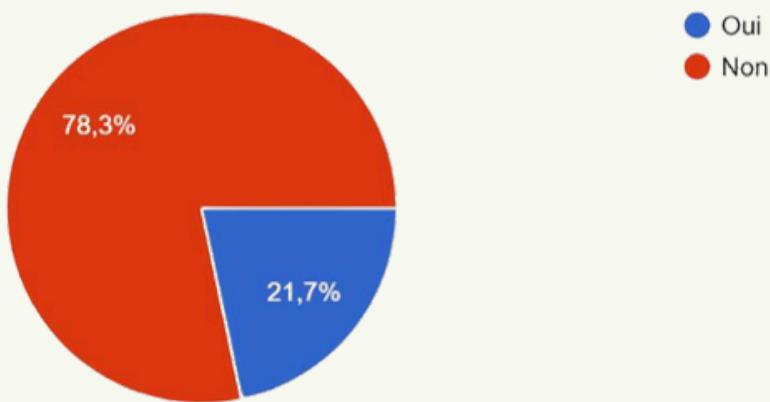
Pour vous, l'aspect multifonctionnel de la forêt permet-il de concilier loisirs, conservation de la forêt et exploitation de celle-ci ?

(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)



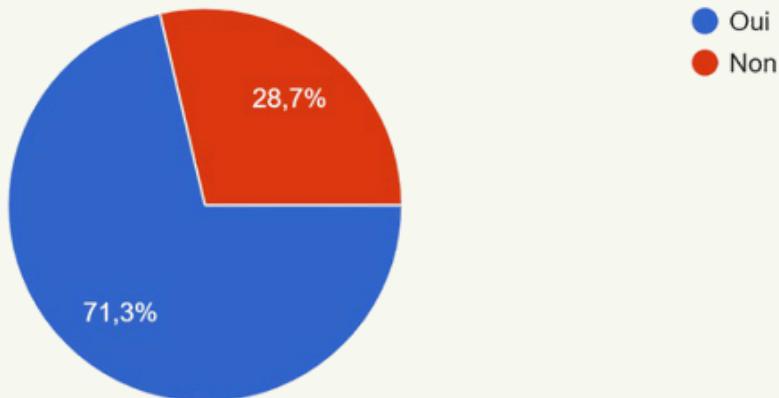
Êtes-vous informés sur les espèces végétales et animales présentes dans cette forêt ? (page suivante)

(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)

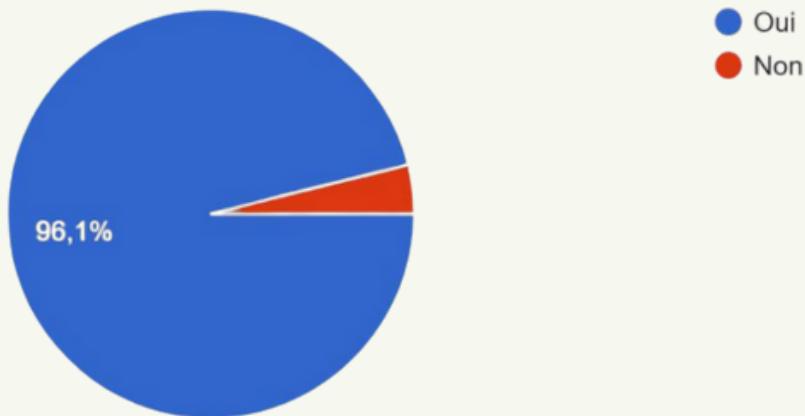


Êtes-vous conscients des règles de sécurité, des réglementations et des règles d'usages qui s'appliquent lorsque vous vous rendez en forêt? (Feu, déchets, faune et flore, cueillettes)

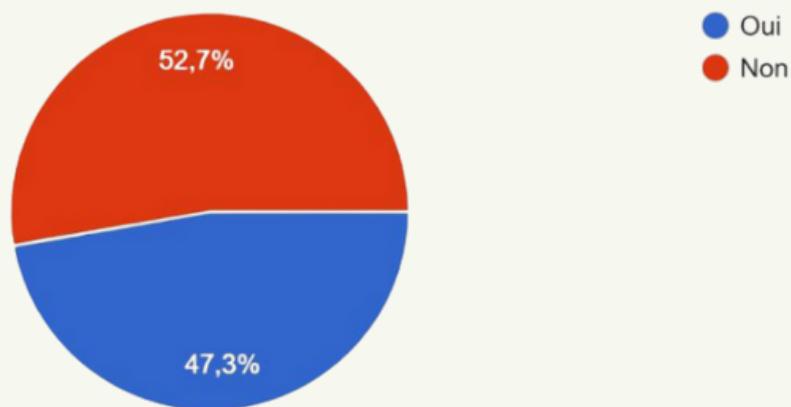
(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)



Êtes-vous favorable à ce que les différents usages soient réglementés ?  
(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)

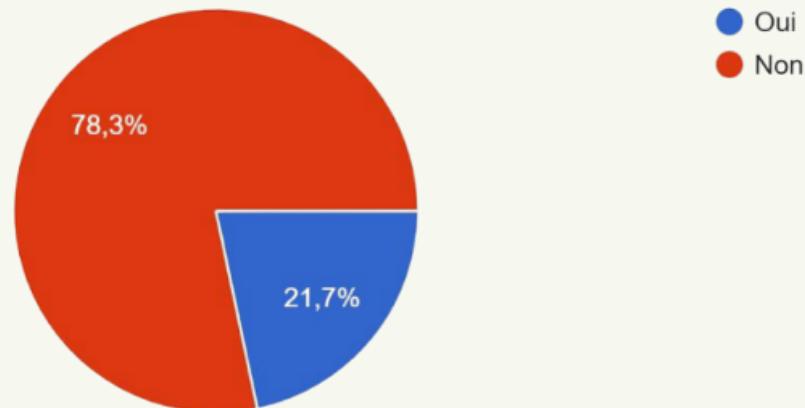


Seriez-vous intéressés par la transmission de documents informatifs sur la forêt de Haye ?  
(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)



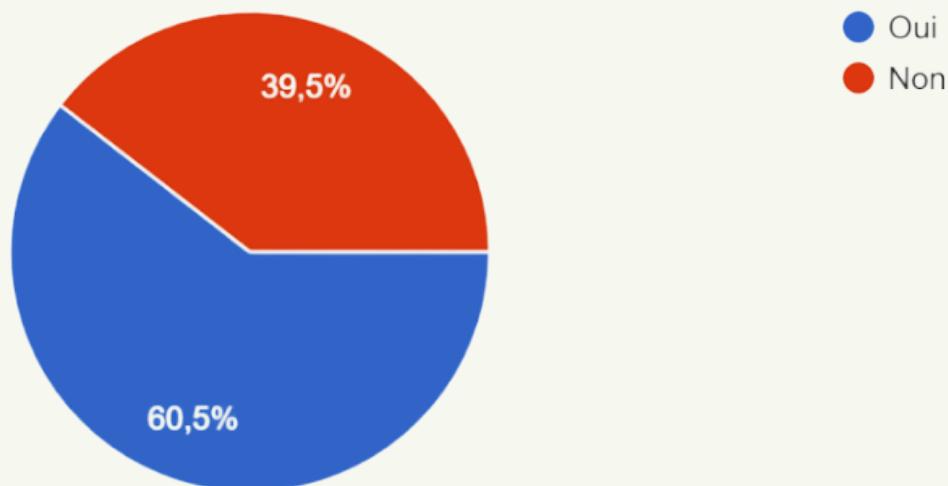
### c) Accessibilité de la forêt de Haye.

Y'a-t-il des personnes en situation de handicap dans votre entourage ?  
(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées.)



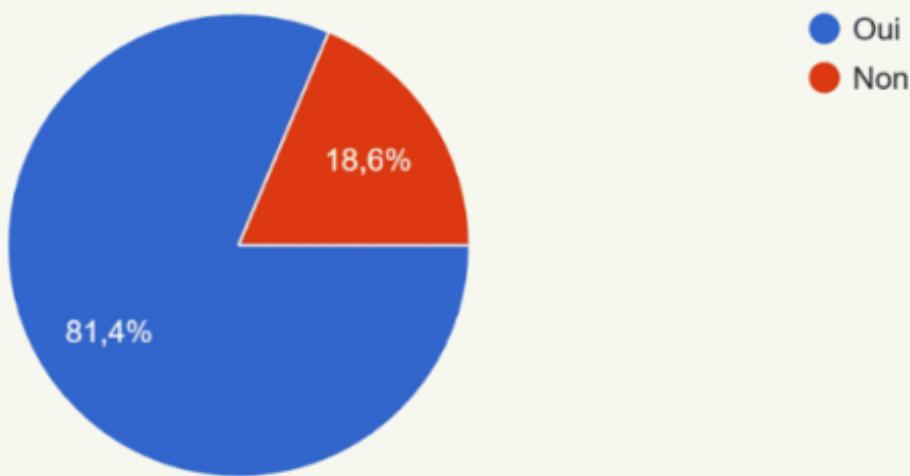
Si oui, considérez-vous qu'il soit difficile pour celles-ci d'accéder à des espaces naturels tels que la forêt de Haye ?(page suivante)

(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)



Pensez-vous qu'il est possible de mettre en place des aménagements pour leur faciliter l'accès en forêt ?

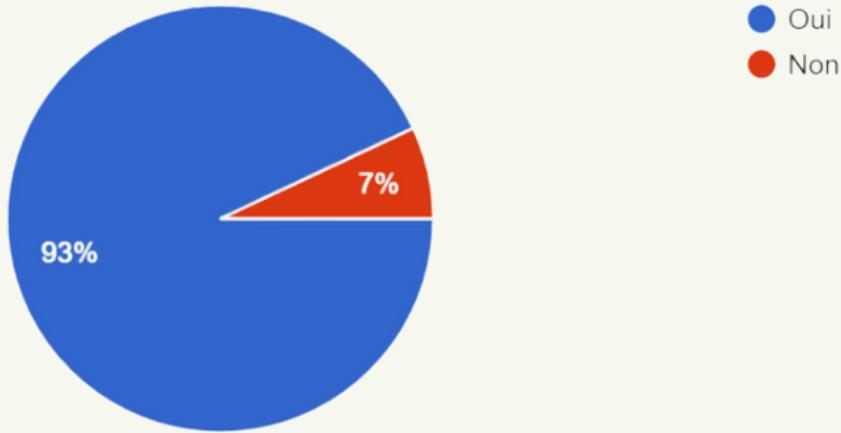
(Graphique généré par GoogleDoc à partir des réponses collectées.)



#### d) Protection de la forêt.

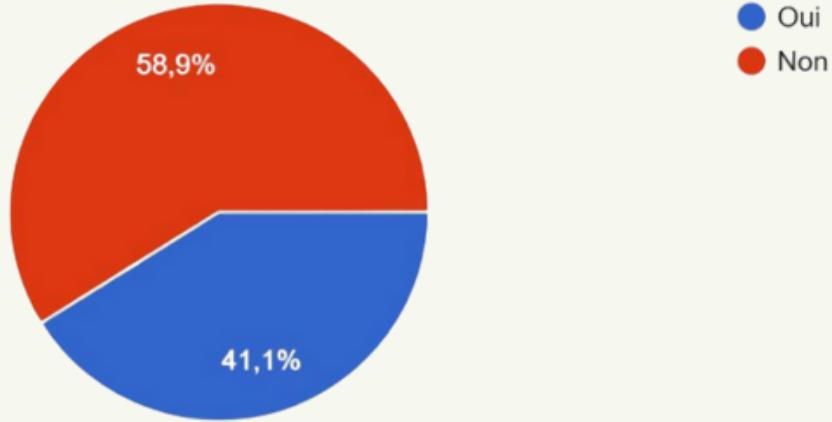
Pensez-vous qu'il est important d'installer une prise de positions communes entre tous les acteurs sur la manière de se comporter en forêt ?

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées.)



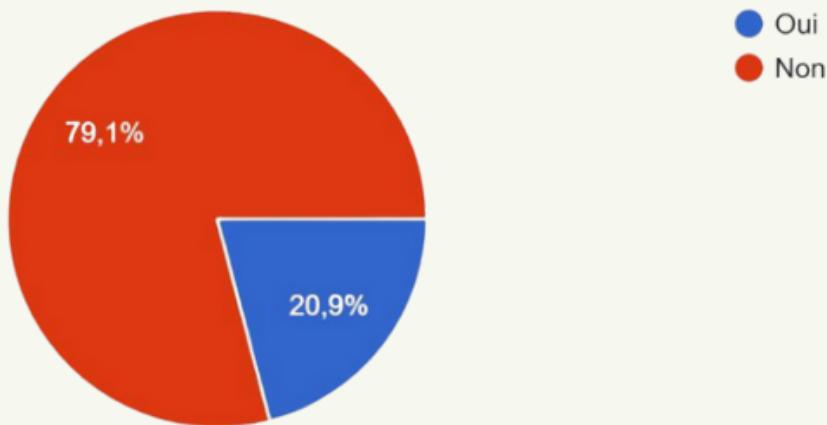
#### Savez-vous ce qu'est une Charte Forestière de Territoire ?

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées.)



#### Saviez-vous qu'une charte forestière est un projet qui va au-delà de la forêt ? (page suivante)

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées.)



Selon vous, que devrait prioriser la charte forestière ?

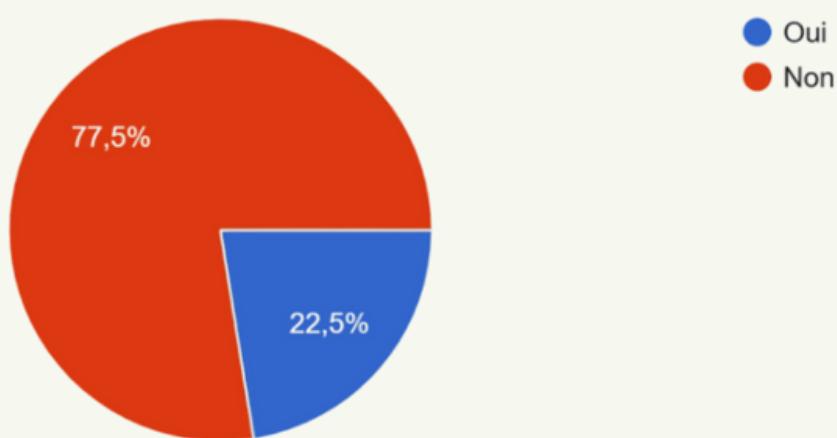
(Nuage de mot élaboré à partir des données collectées et triées afin d'avoir une vision d'ensemble des réponses tout en mettant en évidence les mots les plus utilisés (la taille du mot varie en fonction de son nombre d'utilisation dans le questionnaire). Attention : certains mots apparaissent plusieurs fois mais sous des formes différentes (majuscules, minuscules, orthographe...)

(129 réponses)



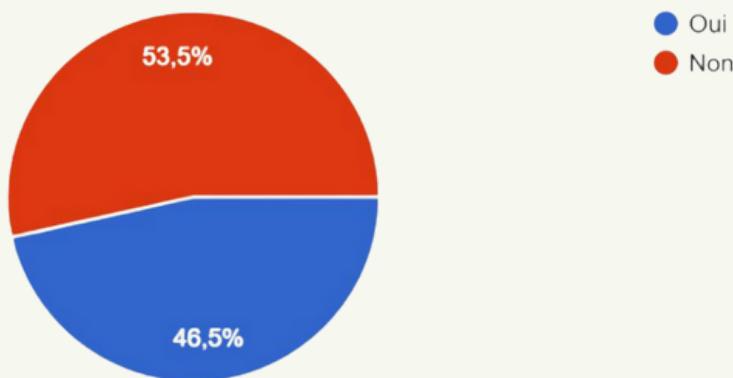
Aimeriez-vous pouvoir jouer un rôle dans l'élaboration de la charte forestière de territoire du massif forestier de Haye ? (page suivante)

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées)



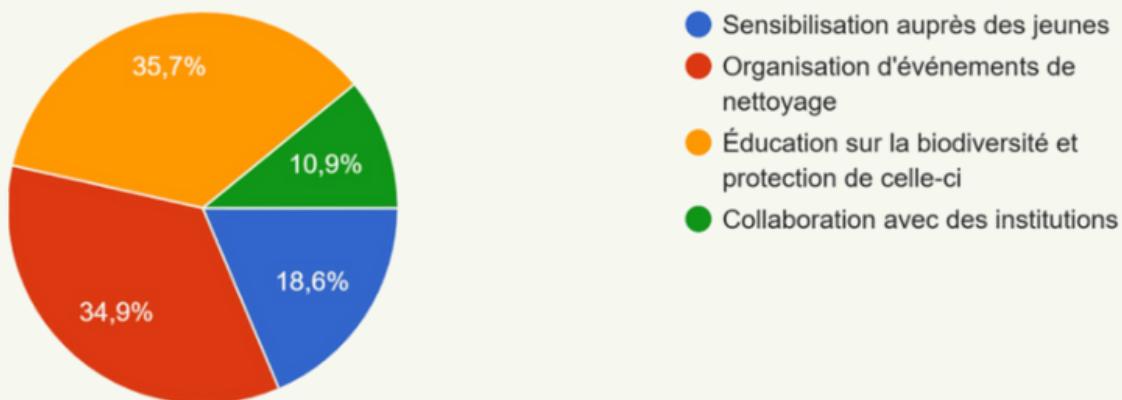
Seriez-vous prêt à participer à des actions de préservation de la forêt de la Haye ?

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées)



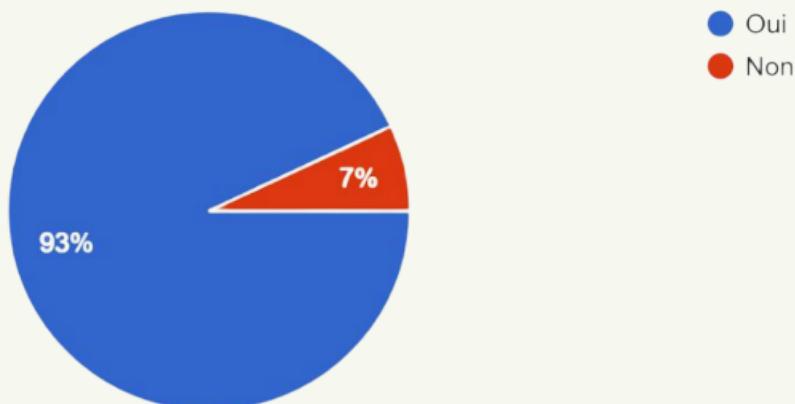
Selon vous, que pourraient faire les associations tel que FLORE 54 pour améliorer la protection de la forêt ?

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées)



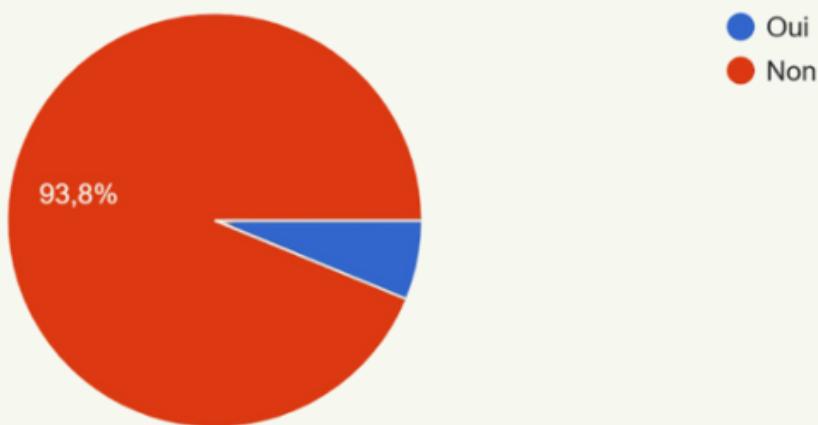
Etes-vous favorables à des initiatives pour mieux informer le public des règles de la charte de la forêt du type par des panneaux dans la forêt ou des campagnes de sensibilisation en ligne ?

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées)



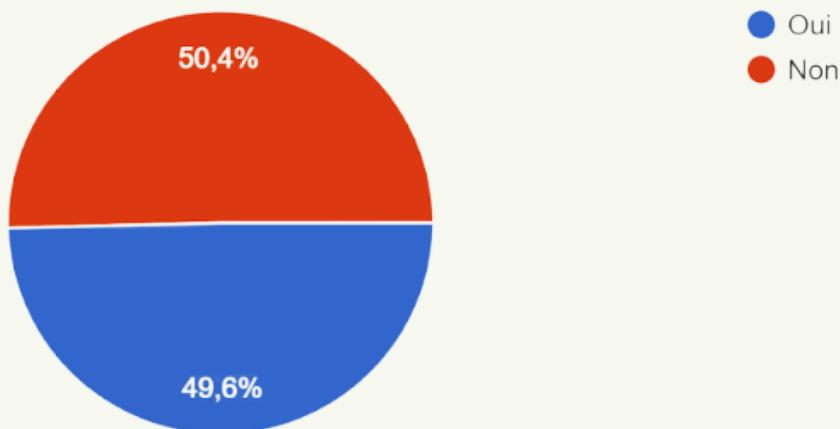
Seriez-vous intéressés à participer à un “Parlement forestier citoyen” ? La finalité de celui-ci est de parvenir à un document rassemblant un ensemble de propositions qui sera remis au Syndicat Mixte pour aider à la mise en place d'une Charte Forestière sur la forêt de Haye et ainsi permettre l'expression de personnes non-encore représentées dans l'élaboration de la Charte Forestière.

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées)



Avez-vous déjà constaté des impacts visibles de l'urbanisation sur les forêts proches de votre lieu de résidence ? (page suivante).

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées)



## Si oui, lesquels ?

(Réponses relevées, classées et mises sous forme d'un histogramme pour une facilité de lecture concernant les impacts les plus visibles de l'urbanisation sur les forêts par les participants ayant une résidence proche de celles-ci.)

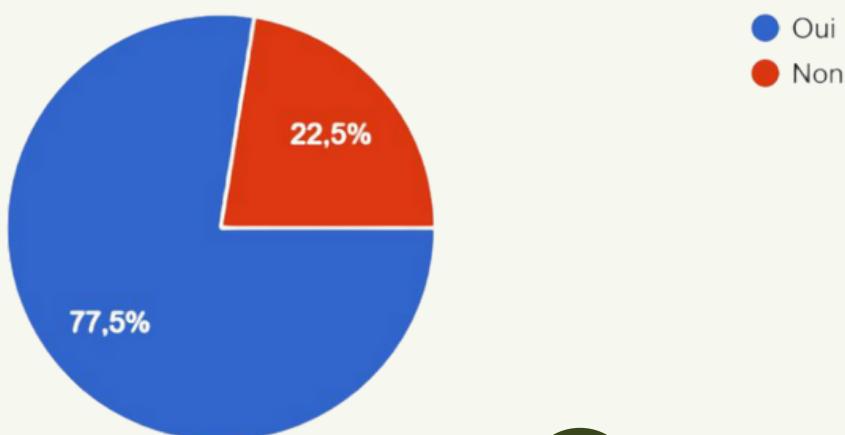
(59 réponses)



## e) Sortie pédagogique.

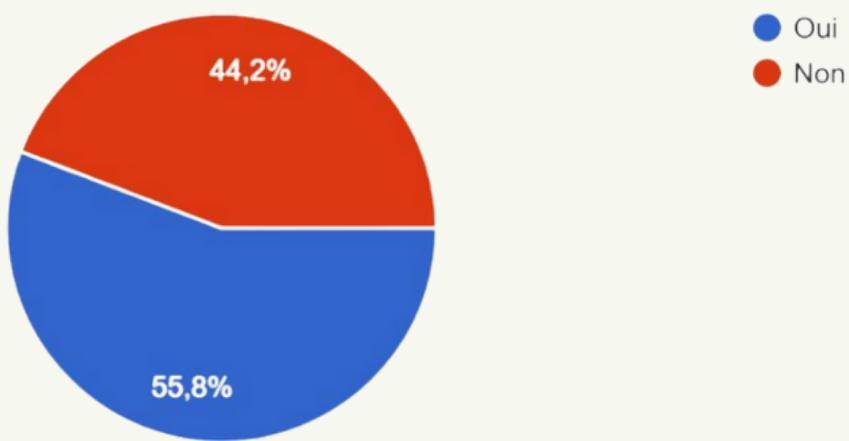
La forêt a-t-elle été un support d'éducation à l'environnement dans votre vie ? (page suivante)

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées.)



Avez-vous déjà participé à des activités éducatives ou de sensibilisations organisées en forêt ?

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées.)



Si oui, lesquelles ? (page suivante)

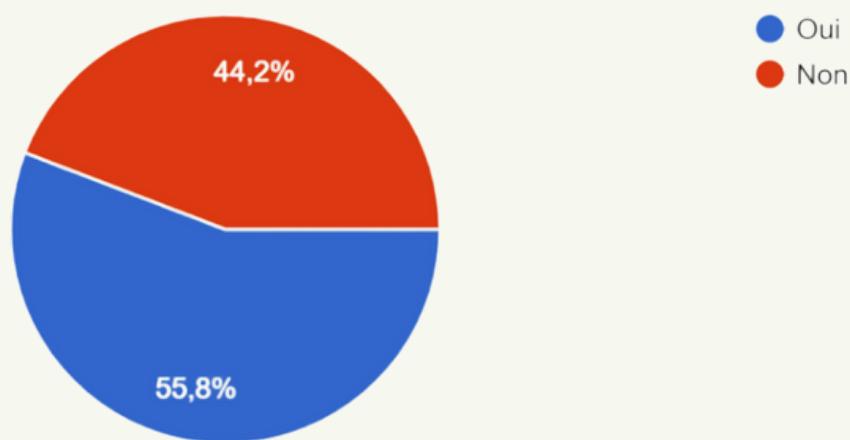
(Nuage de mot élaboré à partir des données collectées et triées afin d'avoir une vision d'ensemble des réponses tout en mettant en évidence les mots les plus utilisés (la taille du mot varie en fonction de son nombre d'utilisation dans le questionnaire). Attention : certains mots apparaissent plusieurs fois mais sous des formes différentes (majuscules, minuscules, orthographe...))

(61 réponses)



Seriez-vous intéressés par une activité pédagogique et ludique en forêt (sortie nature, patrimoine, découverte de la biodiversité...)?

(Graphique généré par Google Doc à partir des réponses collectées)



Avez-vous d'autres commentaires ou questions ?

(Réponses pertinentes.)

- « Protéger la forêt c'est protéger la vie sachant que tous doivent pouvoir cohabiter » ;
- « On a bien sûr envie de répondre oui à toutes vos questions... Il faut prendre soin de ce patrimoine que nous avons entre les mains au niveau local » ;
- « J'ai répondu "non" aux questions relatives à l'implication dans les projets sur place parce que je viens de quitter Nancy, mais dans l'idée si je n'avais pas déménagé ça aurait pu m'intéresser ».

# ANNEXE 4 : PROJET D'UN PARCOURS FORESTIER AMÉNAGÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR).

## TABLE DES MATIÈRES.

1. Présentation du projet.....	82
2. Eléments de réflexions sur le projet.....	83
3. Mise en place du projet.....	85
4. Réalisation d'un pré-projet.....	86

## **1. PRÉSENTATION DU PROJET.**

**Le cadre** : on estime **entre 2,6 millions à 7,6 millions de personnes en situation de handicap ou dépendantes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire**, s'y ajoutent plus de **140 000 personnes de 16 ans ou plus hébergées en établissement spécialisé dans la prise en charge du handicap.** (DREES)

Selon l'enquête « mobilité des personnes », **8,4 %** des personnes âgées de **16 à 64 ans déclaraient en 2019 avoir un handicap ou des gênes ou difficultés dans la vie quotidienne.** (Statistique Développement Durable).

En France, près de **1,7 million** de personnes sont atteintes d'un **trouble de la vision**, dont **207 000 aveugles.** (Fédération des Aveugles de France)

Encore aujourd'hui, peu d'activités de loisirs leur sont proposées ! La question de l'accessibilité est un **enjeu majeur de nos sociétés.**

Quelles que soient la forme du handicap ou des difficultés rencontrées, il convient d'apporter les **réponses appropriées** à ces différentes situations.

Cette démarche irait dans le sens de l'une des mesures fixées par le Comité interministériel du handicap (CIH) en septembre 2023 : **rendre accessible un massif forestier par département d'ici à 2027.** ([source](#))

**Lieu** : Nous pourrions envisager un lieu **typique** où les différents critères nous semblent réunis :

→ **Exemple** : au niveau du **Bois des Fourasses à Laxou La Sapinière.** Ce site est en forêt domaniale classée « forêt de protection » et « Espace Naturel Sensible », **contigu à l'actuel « parcours de santé »** générant ainsi une **mixité de « tolérance »** confortée par une bonne fréquentation de ce secteur par le public.

**Nous restons toutefois ouverts à toutes autres propositions, notamment en cas de refus de la commune concernée ou de contraintes diverses.**

**Pourquoi cette proposition** : c'est un lieu d'accès facile, proche de la métropole, où se trouve la plus forte concentration d'habitants. Il bénéficie de liaisons de transport en commun ainsi que d'installations utiles de proximité (commerces, restaurants, pharmacie, pompiers à 1km...), et facilement aménageable (terrain plat, espace suffisant et proximité des réseaux urbains - eau, électricité, égout, réseau téléphonique).

De plus, la surface disponible pour les aménagements d'accueil et de parking est conséquente.

**Les atouts** : cet aménagement serait un lieu de référence qui pourrait être intégré au label « Tourisme et Handicap » ou encore « Handi'spot », label de l'ONF et du groupe Rossignol qui permet de référencer les sentiers aménagés pour les personnes en situation de handicap (notamment via l'application On piste) et pourrait concerner tout le sud du département).

**Pour qui** : quelques structures recensées : AEIM, MDPH 54, CPN Laxou, IME et EREA Flavigny, Institut des sourds de Jarville, Réalise, F.A.M. (AGI – ALAGH), Institut Ste Camille, Résidence des trois Fontaines à Vézelise, APF Nancy, LORSEP, Centre Louis PERQUIN, AFM, Institut jeunes aveugles de Santifontaine Nancy...

**Des associations** : APAJH, ALAGH, Club Vosgien Nancy, Club Alpin Nancy, Handisports...et bien d'autres ainsi que les personnes seules !

**Option** : un projet pédagogique et éducatif à la forêt pourrait accompagner cet aménagement à destination de tous les publics mais aussi des scolaires, compte tenu de sa proximité avec l'agglomération et des offres de transport en commun.

## 2. ÉLÉMENTS DE RÉFLEXIONS SUR LE PROJET.

**Qui intégrer à la structure de réflexion ?**

- Syndicat Mixte en charge de la Charte Forestière de Territoire du Massif de Haye ;
- L'ONF (forêt domaniale) qui pourrait être maître d'œuvre car Forêt Domaniale ;
- Le Parlement Forestier Citoyen (proposition de FLORE 54) ;
- La/les commune(s) concernée(s), la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Fonds de Toul, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey ;
- Les pouvoirs publics ;
- Les secours ;
- Le CAPS (Centre Public d'Action Sociale) ;
- Les associations de personnes en situation de handicap et les structures associées ;
- Des spécialistes notamment dans le domaine médical pour cerner toutes les problématiques des publics ciblés ;
- Les associations pouvant être partenaires sur le projet.

**La mise en œuvre** : par la sollicitation de différents appels à projet. Ce projet sera également porté par **les membres associés de la Charte Forestière de Territoire**.

**Le plus que nous proposons : le lien social et durable de cette action est fort** : handicap, insertion, inclusion et environnement sont associés et devraient recevoir un soutien appuyé de tous les partenaires concernés par les aménagements envisagés sur le massif.

**Soutiens à rechercher** : au-delà de partenariats privés à étudier, solliciter pour le montage du projet diverses grandes écoles de l'agglomération (voire au-delà) sur plusieurs sujets (urbanisme, environnement, ONF...).

**Ce projet innovant** pourrait être soutenu par une ou plusieurs fondations (Fondation de France, Fondations de Banques...) avec apport de quelques financements mais également obtenir ces précieux labels.

**Comment construire le projet** : à partir d'un **groupe pilote**, créer une structure de concertation pour élaborer le projet parce qu'il est nécessaire d'intégrer divers éléments techniques, réglementaires et juridiques tout en prenant en compte les demandes et besoins de toutes et tous.

### **3. MISE EN PLACE DU PROJET.**

**Si le projet peut se faire au niveau du Bois des Fourasses de Laxou La Sapinière :**

Le projet pourrait avoir pour origine la proximité du stade de Laxou (les maisons forestières) en raison du terrain plat, de l'accès facile, la place, la route en cul-de-sac limitant les risques.

La présence de réseaux et canalisations pourrait aider :

✓ À la réalisation d'une **structure d'accueil en dur** (WC, point d'eau, électricité)

*NB : Réflexion pour les WC : fermeture électrique avec code (communiqué grâce à une application, ou par appel téléphonique etc...) qui change tous les jours. Programmation pour que les toilettes soient fermées à partir d'une certaine heure.*

✓ À la **mise en place d'une structure technique du projet pour le stockage et le prêt de matériels** : joëlettes, fauteuils, tricycles, véhicules électriques...

Cette structure pourrait également **servir à d'autres activités proches** (stade, stand de tir, accueil de scolaires, activités nouvelles sur le site telle l'initiation à la course d'orientation, manifestations thématiques...).

Le projet devrait pouvoir intégrer **la possibilité d'activités culturelles de nature** (expos, sculptures, animations diverses avec réalisation d'un petit amphithéâtre naturel (40/ 50 places !) pour des animations (contes, lecture, musique...)).

Cela **jouxterait le parcours de santé, favorisant la mixité du public.**

Ce projet pourrait être complété par la **réalisation de la liaison vélo de Laxou à Vandoeuvre Brabois** via le plateau de Villers et une « piste » pour le vélo notamment pour l'initiation des tout-petits.

Le projet serait aménagé notamment pour une bonne information sur la faune, la flore, la biodiversité et gestion forestière, les paysages en forêt.

### **Autres propositions de lieu :**

Une proposition a été faite de mutualiser le projet de Parcours Forestier Aménagé pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) avec le projet « D'arbres en Arbres » proposé par la maison de Santé de Villers-Clairlieu.

Idée plébiscitée par :

- M. Christophe NOEL (adjoint au directeur agence de Meurthe-et-Moselle de l'ONF), pour des raisons pratiques et sécuritaires.
- Mme. Anaïs ODDI (chargé de mission « Charte Forestière de Territoire » au sein du Syndicat Mixte de la forêt de Haye), à la suite à sa rencontre avec la Chargée interministérielle du handicap, pour les financements.

### **Suite de la réunion du 15 février 2025 :**

L'équipe de la MSP et l'équipe de FLORE 54 ont conclu que nous avions des demandes communes au niveau des projets malgré quelques attentes différentes.

À la suite des remarques de l'ONF de mettre en place le projet « d'Arbre en Arbre » sur le sentier envisagé par la MSP, FLORE 54, et Mme Anaïs ODDI du Syndicat Mixte de la forêt de Haye, allons suivre les suites des propositions de nouveaux pour continuer dans la perspective d'une mutualisation.

L'équipe de l'ENSEM seront également présents jusqu'à la fin de leur projet tutoré (en mai).

## **4. RÉALISATION D'UN PRÉ-PROJET.**

### **Soutien dans une démarche universitaire :**

La démarche est suivie par une équipe de 6 étudiants de première année à l'ENSEM (Ecole Normale Supérieure d'Electricité et de Mécanique) dans le cadre de leur projet annuel.

Cette proposition de la directrice adjointe, Madame Valérie Louis Dorr, fait suite à la prise de contact par FLORE 54 de la cellule EDI (Egalité-Diversité-Inclusion) de l'ENSEM.

### Descriptif :

→ Réalisation d'une étude de préprojet

✓ Déroulement :

- Décembre : Cahier des charges ;
- Fin mars : Projet intermédiaire ;
- Fin d'année universitaire : projet final ;

### **Soutien apporte par le comité régional handisport Grand-Est :**

Contact : Clément GRAVIERE

Agent de développement – Antenne Lorraine

Comité Régional Handisport Grand Est

Tel : 06 45 57 23 86

Mail : clement.graviere@handisport-grandest.org

### **Contacts :**

Nous avons entamé une période de consultations auprès des structures et des associations suivantes sur le projet.

Le 07 octobre, le Collectif Handicap 54 a relayé notre demande auprès de ses 36 associations.

Liste des associations et structures contactées : AEGE - AEIM - AFA - AFM - AFTC - AGI - APIDV - France Rein - ALAGH - ANCC - ANPEA - APEAH JB THIERRY - APEDYS - APF - APPT - Asperger Lorraine - Cercle des Sourds - Collectif Polyhandicap - CREHPSY - **CDCA** - ESAPH - **ESPOIR 54** - FNATH - France AVC Lorraine - GIHP - Polio France - Handi'Cap - RETINA - SISU - SurdiLorraine - Trisomie 21 - UDAF 54 - UNAFAM 54 - URAPEDA - USVH - VAAMM - **Valentin HAUY** - ADMR - **ONAP** - CPN Laxou - CEDV Santifontaine - Association REALISE - Fédération Française de Randonnée - **Handisport Grand Nancy** - **Comité Régional Handisport Grand Est** - Pastorale des personnes handicapés de Nancy - CCAS de Nancy (Pôle Développement Social) - CCAS de Toul

Liste des Cellules Egalité-Diversité-Inclusion des Universités contactées : **UFR SHS**, UFR ALL, **Polytech Nancy**, Mines Nancy, IUT Nancy-Brabois, ENSIC, FST, IDMC, Institut Jean Lamour, **IAE Nancy School of Management**, INSPE – site de Maxéville, ENSG, ENSGI, **ENSEM**, ENSAIA, **Telecom Nancy** (les structures surlignées ont répondu favorablement à notre premier contact)

De nombreuses associations et structures contactées par téléphone ont demandé à recevoir le projet par mail et étaient très enthousiastes à l'idée de la mise en place d'un tel projet.

De nombreuses associations ne sont tenues que par des bénévoles, ce qui peut expliquer le délai de réponses.

La chargée de projet de la mission « Egalité-Diversité-Inclusion » au sein de l'Université de Lorraine, Madame Inès Martin, a également relayé notre demande auprès des équipes d'enseignement.

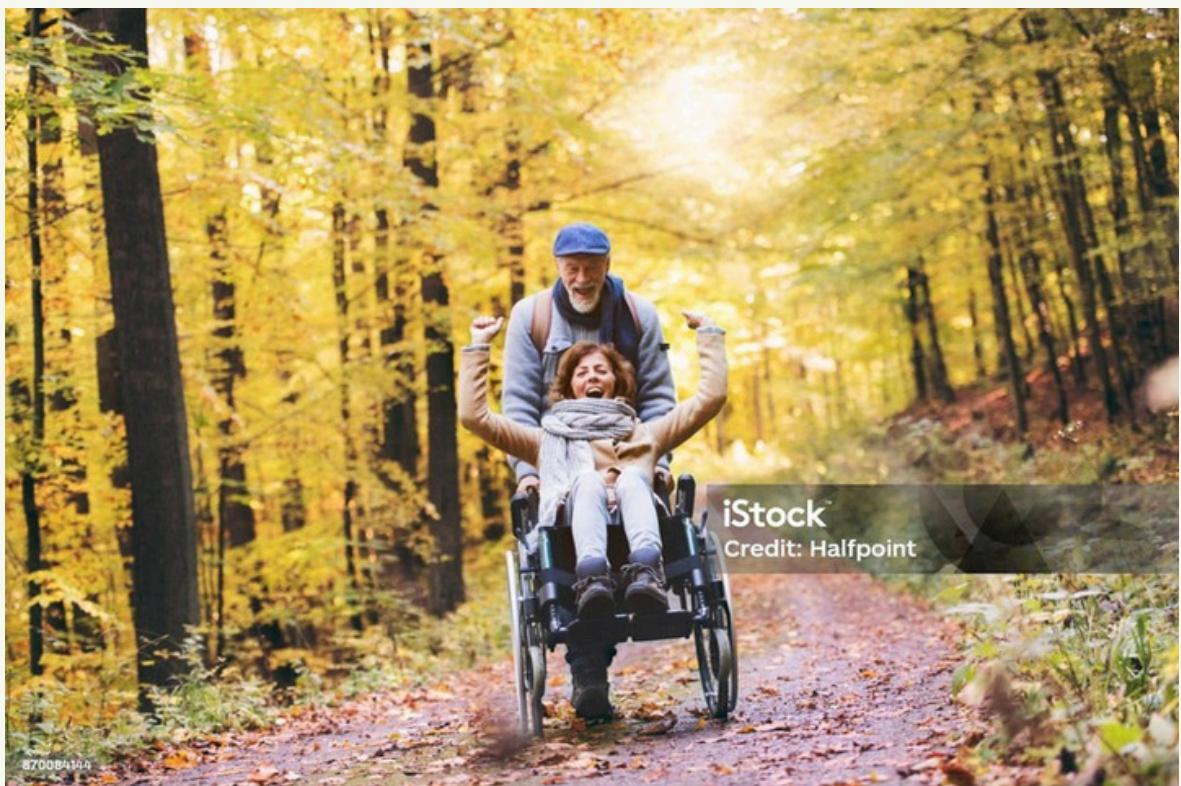
La MDPH 54 (Maison Départementale des Personnes Handicapées) n'a pas pu encore être jointe (saturation du service).

# PRE-PROJET

Parcours pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en forêt de Haye.

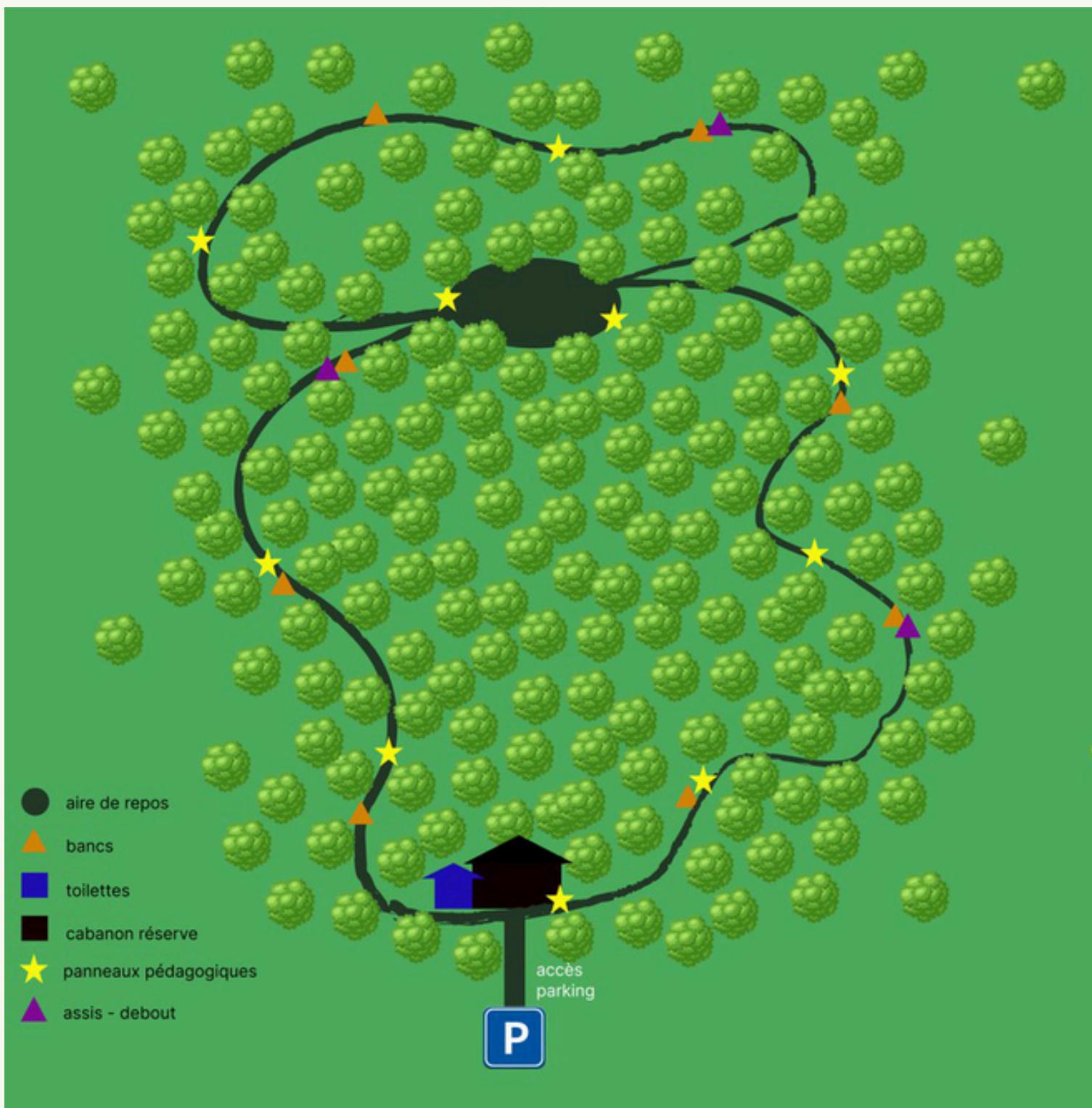
Projet tutoré par **FLORE 54**.

Auteurs : **Pauline Pontier, Clara Sanchez, Gabriel Vince, Léo Flamen, Tristan Lourde-Rocheblave, Joshua Stawicki**



# MAQUETTE DE CHEMIN PROPOSÉ (BOUCLE DE 1KM).

Type de parcours suggéré par la Fédération FLORE 54



# **TABLEAU COMPARATIF DE LA BUDGETISATION SELON 3 NIVEAU DE PRIX.**



## DOCUMENT RÉDIGÉ PAR :

Octave LOPES,  
Service Civique à FLORE 54,  
Chargé de Mission "Parlement Forestier Citoyen (PFC)/  
olopes.flore54@gmail.com  
06.29.88.47.25



Mélia BIJEAN,  
Alternante à FLORE 54.  
mbijean.flore54@gmail.com  
06.81.40.41.58

**Nous remercions le suivi régulier par le conseil d'administration de la fédération et l'accompagnement du projet par son président.**